

L'Action NATIONALE

Volume LXXV, numéro 4, décembre 1985

**QUEL DYNAMISME ÉCONOMIQUE
DANS NOS RÉGIONS!
ICI LE CENTRE D'ALMA**



La Ligue d'Action Nationale

Président:

François-Albert Angers

Secrétaire:

Gérard Turcotte

Trésorier:

Charles Poirier

Directeurs:

Richard Arès

René Blanchard

Paul-André Boucher

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Michel Brochu

Louise Collin-Brochu

Marcel Chaput

Claude Duguay

Pierre Dupuis

Jean Genest

Yvon Groulx

Anna Lagacé-Normand

Marcel Laflamme

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Denis Monière

Jean-Marcel Paquette

Gilles Rhéaume

Léonard Roy

André Thibaudeau

Pierre Trépanier

Claude Trottier

Action nationale

revue d'information nationale

qui lutte pour l'indépendance du Québec

Fondation Esdras Minville

société recueillant des fonds

destinés à des activités nationales

Clubs de la République

association de jeunes réunis

pour préparer l'indépendance du Québec

Éditions françaises

société de publication de dossiers

destinés à un cercle de lecteurs abonnés

Enquête nationale

recherche par des spécialistes

sur l'avenir constitutionnel du Québec

Assises nationales

convocation des forces vives du Québec

pour réaliser la cohésion nécessaire

82, rue Sherbrooke ouest

Montréal H2X 1X3

(514)-845-8533

l'Action NATIONALE

Volume LXXV, numéro 4, décembre 1985

TABLE DES MATIÈRES

GILLES RHÉAUME:	1985 — Impressions sur un passé récent	297
ANNIE SIMARD:	Jonquière, dans un essor industriel	303
RENÉ BLANCHARD:	Une culture éclatée	307
PAUL VIGNEAULT:	L'information de la société	311
JEAN-D. ROBILLARD:	En Saskatchewan	317
DENIS MONIÈRE:	Questions sur le libre-échange ..	331
JOHANE LÉPINE:	Étude socio-économique: Alma et Lac-Saint-Jean, est	335
NICOLE BOUDREAU:	J'ai mal à la mémoire	346
SERGE ST-JACQUES:	Les Laurentides et Saint-Jérôme: La porte du Nord	355
GILLES RHÉAUME:	La dynamique des relations extérieures	363
PIERRE FILION:	Le Québécois est un justicier naturel!	368
MADELEINE PROVOST:	Le jumelage des villes	371

HOMMAGE

de la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE de Montréal

Elle fait partie du Mouvement national
des Québécois

L'ACTION NATIONALE

revue d'information nationale

Directeur: JEAN GENEST

Photographe: Paul HAMEL

Collaborateurs:

Patrick Allen
François-Albert Angers
Viateur Beaupré
René Blanchard
Odina Boutet
Guy Bouthillier
Claude Collin

Jean-Baptiste Giroux
André Joyal
Pierre-André Julien
Marcel Laflamme
Delmas Lévesque
Jeannine McNeil
Denis Monière
François Morneau
Gilles Rhéaume
Jean-D. Robillard

Abonnement:

	1 an (10 numéros)	2 ans (20 numéros)
Québec, Canada	\$25.00	\$45.00
Autres pays	30.00	50.00
Abonnement de soutien	35.00	

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'Index des périodiques canadiens, publication de l'Association canadienne des bibliothèques dans Périodex publié par la Centrale des Bibliothèques et dans Radar, répertoire analytique d'articles de revues du Québec, publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

Prière de joindre à toute correspondance relative au service de la revue le numéro-code figurant sur la dernière adresse d'envoi.

ISSN-0001-7469
ISBN-2-89070

Dépôt légal: Bibliothèque nationale, 2^{ème} semestre 1981

82, rue Sherbrooke ouest
Montréal H2X 1X3
845-8533

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement numéro 1162

LES NUMÉROS SPÉCIAUX DE L'ACTION NATIONALE

Nombre Prix

50 ANNÉES DE NATIONALISME POSITIF Synthèse de nationalisme canadien-français de 1917 à 1963. 260 pages. \$2.

LIONEL GROULX, PTRE. En 1978 on a fêté le centenaire de sa naissance. Seul volume sur sa vie et son travail. Études de: Angers, Arès, Allen, Barbeau, Brunet, Blais, Frégaault, Lacroix, Rémillard, Dionne, Tétreault, Genest 1968, 288 pp. \$5. Volume indispensable et très actuel. Illust.

LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX UNIVERSITÉS, FAVEUR? PIÈGE? Arès, Allen, Angers, Brunet, Filion, Laporte, Laurendeau, P.-E. Trudeau, 1957, 135 pages, \$2.

LA CHARTE DE VICTORIA, FIN DU FÉDÉRALISME? Angers, Arès, Bernier, Brunet, Laplante, Claude Morin, Jacq.-Yvan Morin. 1972. 148 pages, \$2.

ESDRAS MINVILLE (1896-1975) — par Angers, Arès, Gagnon, Létourneau, Harvey, etc. 188 pages, 1976, \$5.00. Illust.

LA BATAILLE DES COMMUNICATIONS. Le drame de la centralisation fédérale et du peu de flexibilité de son fédéralisme. 1976, 160 pages, \$3.00.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS 3 vols dont celui de février 1968 est épuisé)

I — Exposés de base et documents de travail, nov.-déc. 1967, 275 pages, \$3.00.

II — Assises nationales, mai-juin, 1969, 640 pages, \$7.00.

LA LANGUE FRANÇAISE, ASPECTS CONSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET CULTURELS par Angers, Arès, Beaupré, Castonguay, Dorion, Godin, Laurion, Pépin, Renaud, 1975, 172 pages, \$2.00.

L'ÉDUCATION NATIONALE. Mémoire de SSJB de Montréal à la Commission Parent. Enquête sur le problème national des Québécois francophones. 1962, 180 pages, \$2.

POUR UN QUÉBEC CLAIREMENT ET DÉFINITIVEMENT FRANÇAIS, par Angers. DOCUMENT majeur sur la langue au Québec. 1977, \$2.

LE TERRITOIRE DU QUÉBEC. Dossier sur Hull, le port de Montréal, les parcs fédéraux, le Labrador, Mirabel et le sol agricole. Avril 1977. 104 pages, \$2.00.

AUJOURD'HUI L'ACADIE. Où en est l'Acadie? Et si le Québec se sépare? Universitaires et penseurs acadiens se penchent sur leur futur. La meilleure synthèse sur l'Acadie actuelle. Nov.-déc. 1977. 180 pages. \$3.00.

L'ACADIE AUX ACADIENS 180 p. \$3.00.

LE RÉFÉRENDUM, juin 1979, 22 p. \$6.

John Grube: **BÂTISSEUR DE PAYS,** 1981, 250 p. \$12.

F.-A. Angers: **POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS,** 280 p. \$5.

Jean Genest: **JOSEPH-ÉNA GIROUARD,** 52 p. illustré, \$5.

AVONS-NOUS BESOIN DE L'INDÉPENDANCE? 96 p. illustré, \$4.

revue
critere

Comité de rédaction:

Roger Sylvestre, directeur, Guy H. Allard, Marc-Fernand Archambault,
Claude Gagnon, Lise Noël, Louise Poissant.

Dernières parutions:

- No 34: *L'après-crise économique et sociale*, automne 1982, 175 p.
No 35: *L'après-crise culturelle et politique*, printemps 1983, 286 p.
No 36: *Le nouveau paysage mythique — I*, automne 1983, 188p.
No 37: *Le nouveau paysage mythique — 2*, printemps 1984, 180 p.
No 38: *De la guerre — I*, automne 1984, 317 p.
No 39: *De la guerre — II*, printemps 1985, 258 p.

Secrétariat et administration:

Jacqueline Davignon,
Revue Critère, Collège Ahuntsic,
9155, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M 1Y8
Tél.: 389-9068

CLAUDE-PIERRE VIGEANT

traducteur et publiciste

604, rue Waterloo
London — Ontario
N6B 2R3

**BIJOUTERIE
POMPONNETTE Inc.**

Jean Brassard, prés.

256, rue Ste-Catherine Est
Montréal H2X 1L4
288-3628

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

425, ouest, boulevard de Maisonneuve, suite 1500,
Montréal H3A 3G5

288-8711

*pour
les individus*



*pour
les familles*



*pour
les groupes*



*pour
les entreprises*



**Assurance-vie
Desjardins**

*à chaque
passage
de la vie*

Tél.: (418) 658-9966

Télex: 051-31726

Guy Bertrand
AVOCAT

**Tremblay, Bertrand, Morisset, Bois,
Mignault et Ass.**

1195, Avenue Lavigerie, suite 200
Ste-Foy (Québec) G1V 4N3

LE LAMINOIR ENR.

IMPRESSION DE LUXE
JEAN-GUY DUPUIS

IMPRESSION LUXOR

CARTE D'AFFAIRES, ETC.
BENOÎT DUPUIS

FRANÇOIS DUPUIS, RELIEUR

*RELIURE ARTISANALE
ET COMMERCIALE*

POUR DU BEAU

**TRAVAIL
BIEN FAIT
CHEZ NOUS**

**251, RUE LARAMÉE
HULL — QUÉBEC — J8Y 2Z4
(819) 777-0321**

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947
par Lionel Groulx

4 forts numéros
par année

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM
ADRESSE

	CANADA	AUTRES PAYS
Individus	30,00\$	34,00\$
Étudiants (avec pièce justificative)	14,00	18,00
Abonnement de soutien	50,00	54,00
Institutions	30,00	34,00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

relations

*Un magazine chrétien
d'analyse et de réflexion
sur l'actualité
sociale et culturelle*

Des dossiers

- Les négociations dans le secteur public et parapublic
- La réforme scolaire
- Les nouveaux ministères dans l'Église
- Le travail à temps partiel

Des soirées publiques

- chaque mois un débat sur un sujet d'actualité

Abonnement

1 an (10 nos) : 12.50\$
à l'étranger : 14.50\$
par avion : 20.00\$

Nom

Adresse

code postal

**8100, St-Laurent, Montréal
H2P 2L9 (514) 387-2541**

LA PENSÉE DE
FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

John Grube

BÂTISSEUR DE PAYS

**Aux Éditions de
l'Action Nationale**

82 ouest,
rue Sherbrooke,
Montréal,
H2X 1X3
ou tél.:
de 9 à 13h
à
845-8533

12\$ le volume

L'auteur du livre

Un écrivain anglo-canadien de
Toronto, John GRUBE

Le sujet:

La pensée de François-Albert
Angers sur le nationalisme cana-
dien-français

Les sources de documentation

Les centaines d'écrits

La méthode de travail de M. Grube

Il a écrit ce nouveau livre selon
sa propre compréhension des
textes, son jugement personnel,
en toute liberté d'analyse et d'in-
terprétation.

Brûlante actualité de chacun des chapitres du livre:

- La guerre de la centralisation
- La réforme de la réforme (éduca-
tion)
- Une sécurité sociale bien de chez
nous.
- La conscription
- L'indépendance fiscale
- La pensée nationale de F.-A. An-
gers
- La libération économique du
Québec
- La bataille de la langue

1985 — Impressions sur un passé récent

par GILLES RHÉAUME

La fin d'une année, c'est forcément l'occasion privilégiée de procéder à un survol de l'activité des douze derniers mois. Ce cru 1985, particulièrement bouillonnant, a vu tous les secteurs de notre vie nationale subir des soubresauts qui indiquent les tragiques limites du système constitutionnel, imposé à notre peuple pour mieux l'assujettir. Ce cadre juridico-politique ne peut faire autrement que nuire au développement du Québec. Le Politique, l'Économique, le Social et le Culturel ont été violemment bousculés, ces derniers temps, par de nombreuses secousses et aussi par ceux et celles qui les suscitent pour mieux profiter de leurs privilèges. Revoyons certains épisodes qui illustrent le caractère fébrile, mais hautement oppressif, de la galère confédérale.

Force est de reconnaître les néfastes influences, sur notre cheminement national, de la politique politicienne. La partisannerie se retrouve, dit-on, dans tous les pays. C'est vrai. Notons, toutefois, qu'habituellement, dans un pays souverain, on réussit à élever le débat au-dessus de la mêlée, autour de grands consensus nationaux. Malheureusement, un tel effort est beaucoup plus difficile, voir impossible, dans un contexte où le peuple vit une situation de type coloniale. C'est précisément le cas du Canada français et de son foyer national, le Québec. La nation canadienne-française, appelée aussi québécoise, répond exactement aux critères qui définissent les sociétés colonisées, à la différence près que, dans notre cas, il s'agit d'une communauté industrialisée, ce qui ne change absolument rien à notre éclat de peuple asservi. Dans ces circonstances, l'intérêt mesquin d'individus, de formations politiques et de certaines institutions empêche la nécessaire remise en question qui, seule, peut aérer les esprits dans les périodes de transition.

L'indépendance politique d'un pays ne règle pas tous les problèmes, cependant elle permet de situer justement les enjeux.

Sans résoudre automatiquement toutes les difficultés, la dynamique du pays précise les données d'un problème et facilite la formulation de réponses pertinentes. Nier cette évidence relève de l'inconscience.

Notre peuple n'échappe pas aux lois de l'époque du monde des communications, dont l'emprise sur les consciences dépasse les imaginations les plus fortes. Extraordinaire outil d'échanges, la communication, c'est le cas de le dire, impressionne les individus, elle burine leur jugement. La gent politicienne connaît bien la puissance de l'image et le pouvoir du son. Les États-Unis et l'Union Soviétique, par exemple, appuient toutes leurs stratégies en tenant compte des médias. Le contrôle de l'information est recherché à cause de son rayonnement. Ce qu'il est convenu d'appeler le quatrième pouvoir n'est pas une fantaisie de l'esprit paranoïaque. C'est une réalité à laquelle font face tous ceux et celles qui interpellent les «establishments». Les maîtres-d'œuvre de l'information, les journalistes, sont l'objet d'attention particulière qui les pourchasse jusque dans leurs retranchements. Les agents d'information des entreprises, des formations politiques et des institutions économiques utilisent toutes leurs ressources pour sensibiliser la presse à leurs objectifs. Les journalistes, à cause de leur place stratégique, constituent une force dont on imagine à peine le degré d'ascendance.

Ces considérations d'ordre général nous indiquent que notre nation ne vit pas en vase clos, qu'elle connaît un quotidien, qui lui est propre, en solidarité avec l'humanité tout entière qui voit ses balises ébranlées sous le poids de vents violents qui soufflent de tout bord.

Sur le plan social, la situation prend des proportions alarmantes, il faut bien l'admettre. La crise économique, rude et insidieuse, a ébranlé toutes les assises sur lesquelles s'est appuyé le développement socio-économique, depuis près de quarante ans. Les gouvernements, comme les individus, ont subi cette secousse et se sont retrouvés dans une position précaire. Au seuil de 1986, plus de 900 000 personnes, chez nous, vivent sous le seuil de la pauvreté. Pendant qu'on se dispute sur le genre d'ordinateur que l'on doit se procurer pour remplacer celui que l'on a déjà, des jeunes de Montréal paient dix dollars par mois, pour se nourrir des restes de table des restaurants. Pendant que l'on

imagine toutes les fantaisies pour échafauder la politique des abris fiscaux, qui permettront aux mieux nantis d'augmenter leurs économies, près d'un million de nos compatriotes ne reçoivent aucun revenu provenant d'un emploi. Une fois qu'on a dit et répété «que les gens ne veulent plus travailler», ou encore d'autres variations sur un même thème, on se doit de constater qu'il y a urgence à changer l'ordre des choses.

Il ne suffit pas de dire «faisons payer les riches». Au fond, cela ne signifie rien. La seule solution réside dans une analyse sérieuse des faits. Avec sérénité, faisons le bilan et redressons ce qui nécessite de l'être. La montée de la violence, l'individualisme poussé jusqu'au culte et combien d'autres phénomènes sont les effets et non pas les sources du chaos qui s'érige présentement en système. Après ce qu'on a appelé, trop rapidement, la révolution tranquille qui, comme par hasard, coïncide avec la renaissance moderne du mouvement indépendantiste, le Québec peut offrir une brochette de compétences qui lui permet de regarder l'avenir avec optimisme. Puisons donc dans nos ressources et faisons preuve de maturité nationale. Le tissu social semble se désagréger. La tension monte, l'inquiétude et l'angoisse font des gains. C'est toute la société qui est concernée par cette problématique. Il faut reprendre confiance en nous et en notre collectivité. Pour ce faire, posons-nous les vraies questions.

L'économie, ce mot que l'on retrouve sur toutes les lèvres et dans toutes les interventions, à force d'être repris et apprêté à toutes les sauces, finit par perdre de sa substance. La banalisation guette un concept si on l'utilise inconsidérément. Le chômage, le plein emploi, les difficultés quotidiennes, pour joindre les deux bouts, que connaissent des centaines de milliers de nos compatriotes, ont tellement été galvaudés qu'on considère maintenant comme normal un tel état de faits. Les fermetures d'usines et la diminution du pouvoir d'achat sont des épées de Damoclès qui menacent régulièrement la survie de trop nombreuses familles de chez nous.

Le débat sur le libre échange est devenu, sans conteste, un élément majeur de l'avenir de notre économie nationale. Bien sûr, il faut intensifier nos relations extérieures, au niveau commercial et industriel, toutefois la haute délicatesse de ce sujet exige prudence et sagesse. Les répercussions d'une telle politique seront nombreuses. Chaque secteur de notre vie économique

doit être examiné avec soin, avant d'en arriver à quelque conclusion que ce soit.

Nos institutions financières sont-elles prêtes à cette éventualité? Nos banques, nos «compagnies d'assurances», nos sociétés de fiducie doivent évaluer avec précision les avantages et les inconvénients de l'ouverture de nos frontières aux institutions américaines. Le Québec a des intérêts différents de ceux des provinces anglaises du Canada. Il faut en tenir compte. S'ouvrir aux autres est très bien. Disparaître, au nom de la libre circulation des capitaux, est une folie à éviter. Ronald Reagan a déjà dit, durant une campagne présidentielle, qu'il rêvait de réunir le Mexique, les États-Unis et le Canada sous un même chapeau. Une telle ambition peut être légitime dans une perspective américaine d'étendre son pouvoir, mais pour nous, reste à voir ce que cela voudra dire.

L'amélioration de la santé économique de notre peuple et des individus qui le composent doit obséder tout le monde. Le gouvernement Mulroney propose une aventure qui pourrait être coûteuse. L'assemblée nationale du Québec doit rapidement mettre sur pied une commission d'enquête qui, avec des ressources suffisantes, pourra réfléchir sur cette importante question. La précipitation, particulièrement en ce domaine, est à éviter.

Sans contredit, l'année 1985 restera gravée dans notre mémoire comme une année charnière, au plan politique. Le départ de René Lévesque, l'arrivée de Pierre-Marc Johnson, la nouvelle «convivance» entre Québec et Ottawa révèlent une transformation profonde de la réalité politique. Les gens peuvent, à raison, être «mêlés». C'est à n'y plus rien comprendre. Le Parti québécois est fier d'avoir dans ses rangs une recrue, membre du cabinet, qui affiche sans difficultés ses convictions fédéralistes. Le P.Q. qui, depuis près de vingt ans, est identifié à la cause indépendantiste, propose l'adhésion à la nouvelle constitution canadienne. Le gouvernement fédéral nomme, comme par hasard, pour le représenter en France, en tant qu'ambassadeur, un militant péquiste. Des députés fédéraux se sont activement impliqués pour le OUI, lors du référendum de 1980. Un ancien ministre du Parti québécois occupe un poste important dans la machine fédérale. Le P.Q. présente des candidatures identifiées au Parti libéral, etc... Comment s'y retrouver?

L'année 1986 commencera avec une assemblée nationale renouvelée. Les enjeux politiques ne sont plus les mêmes. Que feront les indépendantistes dans ces circonstances? Quoi qu'il advienne, le mouvement indépendantiste entre dans une période extrêmement importante. Réunir les indépendantistes, favoriser la concertation entre les différentes tendances qui le composent, élaborer un plan d'action et conjuguer les énergies, voilà le programme qui doit être retenu. Sans cette démarche nous nous lancerons dans une autre aventure impossible.

Le Parti libéral de Robert Bourassa se distingue à peine, au niveau de son programme électoral, du parti de René Lévesque. La social-démocratie, reléguée aux oubliettes, est devenue un sujet tabou pour les formations politiques. La mode a en décidé ainsi. Pourtant le gouvernement actuel et l'opposition officielle se sont targués, depuis près de 20 ans, de la nécessité de modifier les structures pour les rendre plus équitables. Désormais, la justice sociale n'est plus prioritaire. Peut-être serait-il plus exact de dire que la social-démocratie n'a maintenant aucune rentabilité électorale. Rapprochons-nous de la population. Soyons attentifs à ses besoins, non seulement à ses désirs. Définissons, avec les groupes engagés, une approche qui colle à la réalité.

Beaucoup d'autres points mériteraient qu'on s'y attarde. Le Canada français et le Québec, pour relever le défi de l'avenir, doivent rapidement se réveiller, avant qu'il ne soit trop tard. L'éventail de nos énergies et la force de notre volonté de vivre sont garants de notre possibilité de faire face à nos responsabilités.

Que l'année nouvelle en soit une, pour notre peuple, de maturité et de solidarité nationales.

**LA FONDATION MINVILLE
OUVRE SA CAMPAGNE
1985-1986**

*

**SON ACTIF ATTEINT DÉJÀ
102 000\$.**

*

**«LA VOIX DE L'INDÉPENDANCE»
SE RALLIE À L'ACTION NATIONALE**

*

**DONNEZ-NOUS DES NOMS ET DES
ADRESSES D'AMIS À SOLLICITER!**

*

**FAITES VOTRE CHÈQUE AU NOM DE
L'ACTION NATIONALE,
82, OUEST, RUE SHERBROOKE,
MONTRÉAL — H2X 1X3**

**UN REÇU D'EXEMPTION D'IMPÔTS,
FÉDÉRAL ET PROVINCIAL,
VOUS SERA REMIS.**

Jonquière, dans un essor industriel

par ANNIE SIMARD

Jonquière est une ville de quelque 60 000 habitants, située dans la région québécoise 02, i.e., le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette région qui, il ne faut pas se le cacher, est une des parties du Canada les plus sévèrement affectées par la mauvaise répartition du bien-être économique. Selon Statistiques Canada, depuis quelques années, le taux de chômage de cette région maintient sa tendance à dominer ceux du Québec et du Canada. Voici d'ailleurs quelques chiffres reflétant la situation dans une des pires années de la «dernière crise».

**Données sur le marché de la main d'œuvre:
Canada, Québec et région économique 42
année 1982¹.**

	Canada	Québec	Région 42
Taux de chômage	11,0%	13,8%	15,5%
Taux d'activité	64,0%	59,7%	52,8%
Taux d'acceptation	56,9%	51,5%	44,6%

Même si les salaires que retirent les travailleurs des entreprises qui les emploient sont, dans cette région, parmi les plus élevés du Canada, paradoxalement, le revenu moyen de toutes sources par habitant est un des plus bas du Canada. Ce qui s'explique par le fait que beaucoup de gens de cette région n'ont pas de revenu d'emploi, d'où la diminution du revenu moyen par habitant.

Au plus fort de la récession, en février 1982, le secteur le plus urbanisé de Chicoutimi-Jonquière avait un taux de chômage de 22%, le peu enviable honneur d'être la championne à ce titre parmi toutes les agglomérations de 100 000 habitants et plus du Canada.

1. Statistiques Canada, *La population active*, 71-001.

Considérant le contexte économique des années 1980, 1981 et 1982, la réduction des emplois était facilement justifiable, mais pour les dirigeants de cette municipalité, l'excuse devenait inacceptable et il fallait agir, établir un plan de redressement de la situation.

C'est à ce moment que la Société de développement de Jonquière (S.D.J.) est entrée en fonction. Son mandat était de lancer le développement, pour ne pas dire le provoquer.

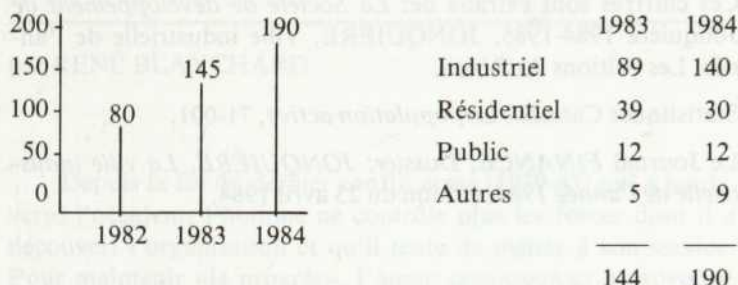
La S.D.J., à partir de ce moment et aujourd'hui de plus en plus, fait des interventions afin d'amener la concrétisation de projets intéressants pour la collectivité et générateurs d'emplois.

La S.D.J. dispose de ressources humaines et techniques qu'elle met à la disposition des gens d'affaires. Sa clientèle se compose donc de personnes ou de groupes désirant investir dans la municipalité, de même que d'entrepreneurs de différents secteurs qui envisagent des projets de relocalisation ou d'expansion.

Au cours de l'année 1983, les actions soutenues de la S.D.J. ont amené la concrétisation de projets évalués à 6,6 millions \$ créant quelque 171 nouveaux emplois à Jonquière et totalisant une masse salariale de 3,1 millions \$. Les retombées directes du travail accompli par la S.D.J. se chiffrent donc à 9,7 millions \$. Selon la méthode du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, tout montant évalué au niveau des retombées directes peut être facilement multiplié par deux et parfois même par trois, ce qui donne le montant des retombées indirectes. En étant conservateur, on peut évaluer les retombées indirectes à 19,4 millions \$ (multiplication par deux seulement). En ajoutant le montant des retombées directes de 9,7 millions \$ aux retombées indirectes de 19,4 millions \$, on obtient des investissements engendrés par la S.D.J. de 29,1 millions \$. Si l'on compare le budget d'opération de l'année 83, soit 298 571\$, on obtient un rendement très appréciable de 97,46\$ pour chaque dollar mis dans la S.D.J.².

2. Ces chiffres sont extraits de: *La Société de développement de Jonquière 1984-1985, JONQUIÈRE, Ville industrielle de l'année*. Les éditions du Réveil.

Statistiques sur le rendement des investissements à Jonquière



Évolution des investissements à Jonquière (millions \$)

Répartition des investissements (millions \$)

Ces investissements, ils se sont répartis dans une revitalisation du centre-ville, un programme de développement domiciliaire, un centre de congrès qui commence à fournir des profits considérables, de nouveaux aménagements touristiques, par la venue du groupe «Cascades» qui mène à 3 le nombre de multinationales dans cette ville (Alcan, Price et Cascades). D'autres réalisations au niveau des PME ont également engagé des investissements.

Bref, depuis 5 ans, Jonquière a fortement diversifié ses activités et elle est une des rares villes du Québec à profiter d'investissements supérieurs à 190 millions en 1984!

Le résultat de tous ces efforts, c'est en même temps une récompense pour la S.D.J.: Jonquière est désignée par le journal *FINANCE* comme «Ville industrielle de l'année 1984».

Mais les efforts ne doivent pas s'arrêter là... il faut continuer à favoriser l'investissement; le taux de chômage est encore élevé... Jonquière n'est pas encore la ville où tout investisseur pourrait venir s'établir et faire profiter ses investissements. Étant donné son éloignement, les besoins sont typiques; bien sûr que ses citoyens sont bien placés pour les connaître, mais encore là, le risque est souvent le seul moyen de tester la rentabilité d'une PME...

BIBLIOGRAPHIE

Ces chiffres sont extraits de: *La Société de développement de Jonquière 1984-1985*, JONQUIÈRE, Ville industrielle de l'année. Les éditions du Réveil.

Statistiques Canada, *La population active*, 71-001.

Le Journal *FINANCE*, Dossier: JONQUIÈRE, La ville industrielle de l'année 1984, édition du 23 avril 1984.

Une culture éclatée

par RENÉ BLANCHARD

Depuis la fin du dernier conflit armé (1939-45) qui a bouleversé l'occident, l'homme ne contrôle plus les forces dont il a découvert l'organisation et qu'il tente de mettre à son service. Pour maintenir «le progrès», l'*homo œconomicus* a provoqué une détérioration, chaque jour plus accentuée, de son environnement. Il est plus que jamais l'artisan (*sic*) de son destin. L'ère atomique aura réussi à désaxer la pyramide des valeurs patiemment organisée au cours des siècles et sur laquelle s'appuyait l'organisation des civilisations. À un point tel qu'on peut aujourd'hui parler de culture éclatée, de crise globale de l'humanité.

La dynamique des crises

Devant des situations tragiques au cours de l'histoire, l'homme, dépassé par les événements, s'est souvent tourné vers le Ciel, s'est mis à genoux, s'est arrêté, a déposé ses armes folles, renié ses rêves futiles, pour revenir humblement à l'économie de sa condition d'être soumis à un ordre naturel dont il n'est ni le créateur, ni le maître. Après ces redditions d'armes, le monde s'est invariablement replacé autour de l'homme. Le «bestiaire» a repris contact avec les valeurs essentielles. Son cheminement a été de nouveau possible, lorsqu'il a su admettre qu'un plan supérieur gouvernait son destin, qu'il était une pièce sans doute plus cognitive que d'autres, d'un ensemble plus grand que celui perçu, dont l'intelligence ne lui était pas encore accessible et dont il devait respecter l'organisation.

Prophètes et prophéties

Les crises ont toujours fait surgir de l'ombre certains leaders. Des hommes plus intuitifs ou plus au fait des forces qui animent la nature humaine ont prédit les unes et annoncé les autres.

Michel de Nostradamus (1503-1566) est l'un de ces « prophètes » qui, à partir d'une analyse attentive de l'histoire générale du passé, a tracé les grandes lignes de ce qui lui paraissait comme le déroulement probable du futur.

Depuis plus de quatre siècles, les écrits de Nostradamus suscitent lectures et interprétations. Surtout lorsque l'angoisse provoquée par des crises plus aiguës s'empare des hommes.

S'ajoutent à ces écrits très connus les « révélations » de sources religieuses qui régulièrement retiennent et secouent l'imagination de nombreux croyants.

On assiste également, lors de ces périodes, à un regain de ferveur pour l'astrologie et pour des sciences dites occultes. Une recherche de l'équilibre idéal entre l'homme et la nature ajoute à ce retour à la conscience de l'être créé, soumis à des forces supérieures qu'il ne saurait transgresser sans mettre en péril toute l'organisation mystérieuse et complexe de la vie biologique. L'écologie se situera entre religion et politique.

Agir ou réagir

Fuite en avant ou en arrière ou recherche de pistes nouvelles?

Faut-il voir, au-delà de ces phénomènes, le lent processus par lequel la sagesse et la maturité viennent à l'homme, et qui rend finalement indissociables religion et intelligence? Qu'y a-t-il au bout de ce tunnel, encombré des débris de l'histoire? Tous les éléments d'une nouvelle réflexion sur le destin de l'homme semblent se mettre en place..., alors même que les phantasmes du passé attirent encore l'esprit et paralyse l'imagination.

Faut-il s'en remettre aux prophéties? Consulter les horoscopes et les cartes du ciel? Espérer un sauveur ou un tyran éclairé? Questions à la mode.

C'est la Babel des choix eschatologiques!

Chacun peut exercer sa folie. Toutes les avenues sont ouvertes, accueillantes, enrichies de preuves historiques, pourvues de justifications où la logique et le mysticisme peuvent se confondre

ou se dissocier, où même le profit et l'exploitation trouvent de nouvelles niches.

Religions anciennes, adeptes de comportements nouveaux, se disputent aujourd'hui les esprits inquiets du sort de l'homme.

Une halte nécessaire...

Ce qui importe sans doute le plus en ce moment, c'est la recherche de la vérité hors de tout sectarisme, de toute exclusion, de tout dogmatisme. L'unité de l'espèce humaine est incontestable. Nous sommes associés par les mêmes lois biologiques, les mêmes réalités physiques. Il nous faut tous boire, manger, dormir, penser, en sécurité. Nous dépendons tous les uns des autres, dans un univers de plus en plus petit, de plus en plus facile et dont nous connaissons les limites. Notre comportement est indissociable de celui des autres. La solidarité n'est plus un principe, la charité n'est plus une vertu: c'est une exigence formelle de la vie et de l'agir humain.

Les règles en faveur dans ce qu'était autrefois la famille doivent régir aujourd'hui la vie des peuples. Nous sommes, par la science des communications, tous devenus «des proches». Ce que nous avons maintenant à vivre, c'est un ajustement des normes du comportement humain, au-delà des traditionnelles frontières du droit, au-delà des hégémonies politiques et militaires, des impérialismes scientifiques ou technologiques.

Accepter l'essentiel

Nous formons indiscutablement un tout avec l'univers. Nous sommes tous *un*, intimement reliés à une planète petite et fragile, fragment infime d'un ensemble démesuré. À toutes nos lois dérisoires s'impose aujourd'hui une seule loi fondamentale, celle de la vie. Vivre est notre destinée première, qui seule rend possible un possible achèvement de l'homme.

Le défi qui s'impose maintenant à la communauté humaine est de penser et de mettre en place de nouveaux modèles de sociétés qui assurent essentiellement la vie et consacrent rigoureusement les règles fondamentales du comportement des individus et

des groupes. À partir de là, dans une liberté qui aura trouvé ses limites, les individus et les groupes, en sécurité, pourront poursuivre leur «quête de l'existence».

L'information de la société

par PAUL VIGNEAULT

La société d'aujourd'hui se dirige vers une phase de transition économique et sociale majeure et déterminante sur son avenir. On assiste à un virage technologique qui aura des retentissements à tous les niveaux de notre existence. À l'intérieur de ce virage, on assiste à une révolution comparable à d'autres grandes révolutions qui ont marqué la société (révolution industrielle: machine à vapeur, électricité). Cette révolution est celle de l'informatique.

L'ère des gros ordinateurs (l'informatique lourde) a déjà provoqué des bouleversements à plusieurs niveaux de la société (états, entreprises privées). Cependant, on s'aperçoit qu'une autre révolution technologique se déroule à l'intérieur de la première. Cette deuxième, inaugurant la miniaturisation de l'informatique (information légère), aura également des effets considérables sur l'avenir de notre société.

À la lumière de certains faits, on peut se rendre compte que l'informatique est en train de se tailler une place de plus en plus importante dans notre société. Cependant, à en juger par les impacts qu'elle provoque sur notre vie sociale, culturelle et économique, on est en droit, je pense, de se poser certaines questions. De plus, ces révolutions se poursuivant et s'accéléralant, il n'y a pas beaucoup de temps à perdre.

Quelle doit être la place de l'informatique dans la société? Quelle doit être la place de la culture, de l'homme, dans la société? Où se prépare l'avenir de notre société? En ce qui concerne l'informatique, je crois que l'avenir se prépare dans les deux voies qui s'offrent à nous: la centralisation (l'informatique lourde) et la décentralisation (l'informatique légère). En d'autres termes, ces voies précisent si l'homme doit être au service de l'informatique ou le contraire. L'enjeu est terrible, car peut-être irons-nous vers une société concentrationnaire, «orwellienne» (Orwell, 1984: *Big Brother*).

Nous sommes donc appelés aujourd'hui à choisir une de ces voies déterminant l'avenir de notre société. Cependant, avant de prendre la décision sur la route à suivre, nous devons être bien informés, car notre choix aura peut-être des effets irréversibles. Il importe donc de faire le point sur tout ce qui entoure la question de l'information de la société.

Avant d'aller plus loin, je crois pertinent d'aborder les notions de centralisation et de décentralisation. Par la suite, on pourra aborder les impacts de l'information de la société.

La centralisation représente l'information lourde, puissante, normalisatrice, en un mot «dominatrice». Cette tendance centralisatrice est née des bouleversements survenus dans les structures des entreprises, autrefois plus «humaines». Les gros concepteurs (IBM, UNIVAC...) ont réussi à persuader les dirigeants d'entreprise d'utiliser un gros ordinateur afin qu'ils puissent bénéficier d'économies d'échelles. L'ordinateur était utile non seulement pour la comptabilité, la paie, la facturation et les départements financiers, mais aussi chaque fois qu'un calcul quelconque était nécessaire. On cherchait donc à tout mettre sur la machine (personnel, production, temps...), si bien que bientôt rien n'échappait à cette dernière. L'ordinateur éliminant tout ce qui se faisait par d'autres moyens, les entreprises se centralisèrent autour de ce «veau d'or électronique». L'homme devenant de plus en plus dépendant de ce nouveau «dieu», la machine commença à exercer sa domination.

D'autre part, la décentralisation représente l'informatique légère, moins puissante et plus adaptée aux besoins particuliers. Pour mieux visualiser cet aspect d'adaptation, je procéderai par un exemple concret.

Aux États-Unis, plus précisément à Chicago, un tailleur a ouvert une petite boutique où l'on ne trouve pas un seul habit, simplement des rouleaux de tissu de couleurs variées. Si nous voulons un habit, nous choisissons le tissu qui nous intéresse et le tailleur l'insère dans une mystérieuse machine. En appuyant simplement sur un bouton, la machine nous photographie sous toutes les coutures, c'est le cas de le dire, et grâce à un micro-ordinateur (informatique légère), mémorise notre morphologie. Finalement, la machine, à l'aide d'un robot intégré, découpe au

laser le tissu selon nos mesures et colle les différentes pièces de notre habit. Ce dernier est prêt en deux ou trois minutes.

Cependant, le résultat final doit être évalué. C'est là qu'intervient le tailleur, l'appréciation humaine, qualitative: domaine où la machine ne pourra sans doute jamais se substituer à l'homme. À l'aide d'une craie magnétique, il marque sur le complet les corrections qu'il «juge» nécessaire et le confie de nouveau au robot. Lorsque les corrections sont terminées, l'habit est cousu pour de bon par la machine. On ressort de la boutique avec un complet réellement «sur mesure» après seulement une dizaine de minutes.

On peut donc voir, par l'exemple précédent, que l'informatique légère (décentralisation) s'adapte facilement aux besoins particuliers de l'homme. De plus, l'interprétation humaine gardant une place importante, l'homme est moins dépendant de la machine et demeure du même coup le «maître» au lieu de devenir le «serviteur».

Ayant maintenant expliqué les notions de centralisation et de décentralisation, les paragraphes qui suivent discuteront des impacts sociaux, culturels et économiques de l'informatisation de notre société.

Face à l'informatique, beaucoup de gens adoptent une attitude où le fatalisme encourage l'ignorance: puisque nous courons vers le «gouffre», semblent-ils penser, autant ne rien savoir. Cette attitude de démission est tout à fait néfaste, car il existe certaines orientations (généralisation de la centralisation) qui mènent à coup sûr à la catastrophe, tandis que d'autres (décentralisation), laissent espérer de bonnes surprises. On doit quand même comprendre que cette attitude sociale négative face à l'informatisation n'est pas née dans les airs. Les multiples changements sociaux provoqués par l'informatisation sont à la source des «peurs» des gens.

Comme nous nous en sommes rendu compte, l'informatique lourde crée très peu d'emploi comparativement aux pertes et aux réorientations d'emploi qu'elle entraîne. Dans une société où le chômage est un problème majeur, il importe de s'attarder au problème soulevé. Un gouvernement qui met de l'avant une politique soutenant le virage technologique devrait prévoir des

mesures pour contrebalancer les effets négatifs de l'informatique sur les emplois: programmes de création d'emplois, programmes de réorientation d'emplois...

De plus, une généralisation abusive de la centralisation, dans des lieux où les structures ne sont pas adaptées à s'en servir, peut devenir néfaste à plusieurs niveaux de notre existence. On ne s'est pas suffisamment préoccupé de procéder à un examen des implications sociales, culturelles et humaines de l'innovation technologique.

Si nous persistons à édifier des réseaux gigantesques (centralisation) de manière abusive, nous irons droit vers une société concentrationnaire. La question est de savoir ce que risquent de devenir l'art, la culture et la liberté de l'homme dans une société envahie par l'informatique lourde et normalisatrice.

Il y a de quoi être inquiets, car nous sommes en train de perdre le contact avec la race humaine. La télématique, provoquant une centralisation des pouvoirs et un éloignement des gens, amène un terrible risque de déshumanisation. De plus, même si les ordinateurs n'ont pas encore véritablement accéléré le mouvement d'uniformisation, on constate une dangereuse dégradation de la culture. Heureusement que le désir de la culture recommence un peu partout à se manifester. C'est d'autant plus encourageant que la micro-informatique (décentralisation), utilisée à bon escient (nous verrons un exemple plus loin, en éducation), favorisera les efforts individuels de la culture. Cette tendance laisse donc espérer une société plus humaine.

D'autre part, parmi toutes les menaces que le grand public perçoit de l'informatique lourde, celle qui est sans doute la plus grave est le risque de mettre en cause sa liberté.

On ne peut nier la nécessité d'un minimum de contrôle social. Cependant, une centralisation abusive, permettant d'observer tous nos mouvements, mettrait en péril la liberté de l'homme. De plus, les états ne sont d'ailleurs pas les seuls en cause: toute entreprise privée adepte de cette généralisation excessive de centralisation nous exposerait au même risque.

Citons l'exemple d'une société allemande, nommée SCHUFA, qui a franchi, apparemment sans difficulté, l'obsta-

cle du secret bancaire. Elle s'engage à fournir aux entreprises abonnées, contre paiement, tout renseignement financier concernant n'importe quel individu disposant d'un compte en banque.

On peut se demander quelles sont les limites à la centralisation. Personne ne le sait, mais nous devons être sur nos gardes.

Les derniers paragraphes nous ont clairement démontré certains effets négatifs de l'informatisation de notre société par une généralisation abusive de l'informatique lourde (centralisation). Les pertes et réorientations d'emplois, la dégradation de la culture et la menace à la liberté de l'homme sont, d'après moi, les plus importants à retenir.

Cependant, on doit regarder l'envers de la médaille. Si le gouvernement voit d'un bon œil le virage technologique qui est amorcé, on devrait pouvoir trouver de bons points à l'informatique pour notre société.

Signalons, entre autres, que l'informatique permet aux entreprises d'être plus performantes et productives, donc plus compétitives. L'économie en général en tirerait bénéfices.

En éducation, l'ordinateur peut également être utile. Maintenu à sa «vraie place», l'informatique peut représenter un outil formidable. En laissant à l'ordinateur (micro-ordinateur) la responsabilité «ennuyeuse» de transmettre le savoir «dur», c'est-à-dire la théorie pure, on libérerait le professeur, pour qu'il puisse se consacrer aux mille et une subtilités du véritable échange humain avec ses élèves. Il nous est permis, encore ici, d'espérer une société plus humaine. L'important est d'utiliser l'ordinateur pour ce qu'il peut uniquement faire: transmettre de l'information «dure» sans donner de sens.

Ces exemples montrent bien que l'informatique peut être utile à la société. Il serait donc profitable que le public soit sensibilisé aux points forts de cette science; une meilleure attitude sociale pourrait en résulter. Maintenant, à la lumière des faits exposés, on peut chercher à répondre aux questions que l'on s'était posées au début.

En fait, ce qui est inquiétant pour l'homme, ce n'est pas l'informatisation de la société, mais plutôt une informatisation

non contrôlée. Pour que ce contrôle soit bien exercé, l'homme doit être le pôle de la société. C'est ce dernier qui doit décider de la place que l'informatique doit occuper dans la société, en gardant en tête les implications sociales, culturelles et humaines qu'elle provoque. La machine doit rester au service de l'homme et non pas chercher à le remplacer où à le dominer.

On perçoit donc la voie centralisatrice comme étant la route à éviter. Cependant, l'informatique lourde est, dans certains cas, irremplaçable. En effet, là où il faut brasser un nombre prodigieux d'informations et les relier entre elles, l'informatique lourde s'impose par la puissance qu'elle peut fournir. De même, lorsqu'il s'agit de fabriquer des produits «banalisés», l'informatique lourde a sa place, l'appréciation humaine n'entrant pas en jeu.

Cependant, nos lendemains n'auront quelques chances d'être viables que si l'informatique légère s'impose chaque fois que cela est possible. La décentralisation devra donc s'imposer et permettre à l'homme de garder la place qui lui revient, celle du «maître».

Pour terminer, j'aimerais utiliser une citation de M. Bruno Lussato, qui résume bien le fait que l'homme ne peut être remplacé par la machine: «L'apanage de l'ordinateur ne sera jamais que l'économat de notre vie sociale: contrairement à ce qu'on voudrait faire accroire ses thuriféraires, il restera toujours étranger au monde de l'humain trop humain, du génie, de l'intuition, des hauts niveaux de synthèse, de l'éthique, à fortiori de l'illumination...»

«En Saskatchewan, les francophones n'ont encore aucun droit dans la loi scolaire.»

Information Nationale, janvier, 1981.

En Saskatchewan

par JEAN-D. ROBILLARD

Dans cette province, les francophones ne font pas souvent parler d'eux... ils sont si peu nombreux; l'assimilation achève ses ravages; c'est presque la résignation. Le conquérant procure les derniers soins aux agonisants qui en sont à leurs derniers soubresauts.

Voyons un peu comment, petit à petit, on en est arrivé là.

1888: Un amendement à la loi rend l'enseignement du cours primaire obligatoirement en anglais. (*Revue de l'Acelf*, vol. 6, n° 2, p. 25.).

1892: La grande réforme concède un enseignement primaire en français qui est réduit à sa plus simple expression. (*Id.*)

1903: Les règlements fixent les heures d'enseignement de la religion et de la langue: elles seront en fin de journée seulement, soit de trois à quatre heures.

L'école séparée ne peut exister que là où se trouve une minorité catholique, «car là où les catholiques formaient la majorité, l'usage de l'école catholique leur était interdit parce qu'alors, en tant que contribuables, ils devaient financer l'école publique». (*Id.*)

1905: Dans *Ici-Québec* (vol. 2, n° 14, p. 15), on brosse l'histoire des francophones de la Saskatchewan; on affirme qu'en cette année, le Premier ministre fédéral, Wilfrid Laurier, est mis dans l'obligation de sacrifier les droits linguistiques des Franco-Ontariens lors de la création des deux nouvelles provinces (la Saskatchewan et l'Alberta); on abolit alors définitivement le français.

1918: Le bill 31 établit l'anglais comme seule langue d'instruc-

tion à l'exception de la première année. (*L'Information Nationale*, janv. 1981, p. 6).

1920: Les statuts révisés de la loi des Écoles précisent que l'enseignement du français ne sera toléré qu'en première année du cours primaire, mais ne pourra jamais se poursuivre ensuite.

1930: Le gouvernement de la Saskatchewan engage un combat sans merci contre les francophones de cette province; le fanatisme anglo-canadien éclate aux yeux de tous, encore une fois: les législations anti-françaises et anti-démocratiques se multiplient. (*Ici-Québec*, vol. 2, n° 14, p. 15).

1931: Le gouvernement Anderson abolit ces minces droits. (*L'Information Nationale*, janv. 1981, p. 6). Cette même année, on pouvait lire dans les quotidiens québécois: «Depuis 15 ans, ce sont nos compatriotes de la Saskatchewan qui subissent l'assaut des oppresseurs. Ils ont fait largement leur part de sacrifices pour tenir ouvertes les écoles françaises. Ils ont fait preuve de courage, de ténacité.» (*Rétro-Perspectives*, 1931, *La Presse*, 26 décembre 1981).

1953: Maintenant que tout danger de progression du français est éliminé, l'enseignement de cette langue peut se faire officiellement une heure par jour.

1963, 16 décembre: Dans *Le Devoir*, Marcel Thivierge couvre la journée d'étude organisée par l'Acelf à l'Université Laval; à cette occasion, le R.P. Benoît Paris, aumônier de la Fédération canadienne-française de la Saskatchewan, avoue qu'il existe à ce moment une vague d'anglicisation.

1965, 21 mai: On écrit dans le numéro de juin de la revue *Monde Nouveau* que des parents francophones de la Saskatchewan font la grève pour tenter de régler un problème scolaire. Évidemment, «l'hypocrite *Globe and Mail* de Toronto» mentionne qu'il s'agissait là d'une épreuve décisive pour les deux cultures au Canada. L'ex-journal nationaliste, *Le Devoir*, s'empresse de traduire l'article en question... puis, comme d'habitude depuis 100 ans, le rideau tombe dans le silence et l'oubli, suite à la promesse de tenir une autre enquête!

1966: L'article 209 de l'acte scolaire de la Saskatchewan se lit à cette époque comme suit: «L'anglais doit être la seule langue

d'enseignement dans toutes les écoles, et nulle autre langue que l'anglais ne doit être enseignée durant les heures d'enseignement de la journée scolaire.» Ensuite, on ajoute: «Lorsqu'une commission scolaire locale adopte une résolution à cet effet, la langue française peut être enseignée pour une période n'excédant pas une heure par jour.»

1971: Bilan statistique de la minorité d'origine française en Saskatchewan:

D'origine française	56 200	100%
Parlant l'anglais au foyer	41 235	73,4%
Sachant le français	31 815	56,6%
De langue maternelle anglaise	26 620	47,4%
Sachant l'anglais seulement	24 360	43,3%
Parlant français au foyer	14 740	26,2%

1971, 21 mars: Le congrès annuel des municipalités rurales de la Saskatchewan prend fin à Saskatoon; les délégués en arrivent aux conclusions suivantes:

- 1- Les Canadiens sont libres de parler la langue de leur choix; mais le Canada comme tel ne devrait reconnaître qu'une seule langue officielle: l'anglais.
- 2- La politique fédérale du bilinguisme a entraîné des changements administratifs dont les coûts sont prohibitifs, notamment dans les tribunaux, la signalisation routière et les publications officielles.
- 3- Enfin, l'Association presse Ottawa d'accorder une aide financière accrue au Québec, afin de mettre sur pied un programme d'anglicisation accéléré qui ferait naître un Canada uni!

1971, 29 décembre: Ernest Bourgault, de Repentigny, écrit dans *Le Devoir* qu'il était un des dirigeants de la lutte menée en faveur de l'école française, à Saskatoon, par un groupe de parents francophones.

«Nous sommes venus au Québec après avoir assisté à la destruction des minorités francophones de la Saskatchewan. Les belles lois cercueils que l'on vient de donner aux minorités canadiennes-françaises honorent le français tout en lui enlevant la possibilité de renaître comme langue vivante.»

«Si les mamans du comté de l'Assomption savaient ce que le bill 63 promet à leurs enfants, elles vous étriperaient... monsieur le député (Jean Perrault). Nous, nous le savons...»

1973, janvier: La revue de l'Acelf (vol. 2, n° 1, p. 11) nous précise l'évolution du pourcentage des langues parlées en Saskatchewan:

	1961	1971
Anglais	69%	74,1%
Français	3,9%	3,4%
Autres	27,1%	22,5%

Dans ce même numéro, un texte intitulé: «Ottawa-Québec et les minorités» nous mentionne que:

- 1- le français peut être utilisé dans les maternelles jusqu'à 100%; mais alors, elles ne sont pas subventionnées par la province;
- 2- «on a rencontré des obstacles à l'acceptation du français au niveau des commissions scolaires régionales, notamment à Willow Bunch et à Debden, où il a fallu mener une lutte serrée avant de l'emporter»;
- 3- «le premier ministre Thatcher était passablement borné sur la question du français»;
- 4- le Collège Mathieu de Gravelbourg décide de revenir graduellement à sa vocation originale d'institution française. Cette politique a pour effet de réduire le nombre des inscriptions à 145 pour tout le collège; ce qui pose de sérieux problèmes au plan du financement;
- 5- Gravelbourg et Saskatoon possèdent leur poste de radio privé; mais leur rayonnement est limité. Radio-Canada n'a pas encore organisé la télévision française dans cette province.

1974, 1^{er} juin: Un article dans *La Presse* fait un tour d'horizon dans les différentes provinces du Canada, quant à la langue d'enseignement: en Saskatchewan, depuis l'époque où la loi proclamait que «the sole language of instruction shall be English», de toutes petites choses ont changé, et la loi permet depuis 1967 l'ouverture de classes où certaines matières peuvent être enseignées en français... moyennant l'autorisation du gouvernement.

Il y a 13 écoles désignées dont une seule école secondaire et le pourcentage des matières enseignées en français décroît graduellement d'une année à l'autre. Sur une population d'environ 31 000 francophones, à peine plus de 1 000 élèves fréquentent les écoles désignées.

1975, 24 février: Jacques Lacoursière écrit dans *MacLean* les résultats d'une enquête sur les minorités francophones du Canada, minorités qui sont nettement en voie de disparition. Ainsi, en Saskatchewan, il ne reste que 3% de francophones.

1977, avril: Les francophones hors Québec publient *Les héritiers de Lord Durham*. On y mentionne qu'en Saskatchewan, la diffusion de Radio-Canada se borne aux alentours de Regina; or, les francophones de la Saskatchewan sont dispersés, ce qui rend l'accès de la télévision française impossible à plus de 35 milles autour de cette ville. Pourtant, les Fransaskois ont fait parvenir une multitude de lettres et de mémoires à Radio-Canada pour les avertir que demain, il sera trop tard.

Bien sûr qu'il n'y a aucune programmation locale de télévision.

1977, 16 juillet: L'ACELF enquête au sujet de l'enseignement en français hors du Québec; pour ce qui est de la Saskatchewan, il n'y a pas d'écoles françaises, mais on peut enseigner en français une partie du temps dans 14 écoles anglaises.

1977, 17 août: La F.F.H.Q. rend public un nouveau dossier scandale faisant état d'un conflit scolaire qui perdure dans la région de Prud'homme au nord de la Saskatchewan. Ce conflit prend naissance en 1976, alors que certains parents se rendent compte que la promesse du ministère de l'Éducation ne tient plus.

Cette promesse, faite en 1970, prévoyait l'enseignement d'une heure de français par jour; mais six ans plus tard, on n'en dispense que 30 minutes par semaine. En dépit des pressions des parents auprès du sous-ministre de l'Éducation, celui-ci affirme qu'il ne peut rien. Il invoque le droit à l'autonomie des commissions scolaires. Comme l'école de Vanda, une localité voisine, offre déjà des cours en français, les parents francophones y envoient leurs enfants. Ce sont eux qui défraient le coût du transport (9 milles) vers cette école.

Cette année, les parents demandent aux commissions scolaires de payer le coût du transport, mais on leur refuse.

La F.F.H.Q. tient à dénoncer une fois de plus les pires mensonges et faussetés des gouvernements provinciaux qui osent proclamer devant tous les Canadiens que les droits des francophones dans leur province respective sont bien protégés.

La F.F.H.Q. tient à rappeler que l'histoire des F.F.H.Q. est une histoire bâtie sur des luttes scolaires et des luttes de toutes sortes pour, souvent ou la plupart du temps, obtenir soit des miettes ou des somnifères au compte-gouttes.

Le dossier sur la région de Prud'homme, Vanda et Saint-Denis, au nord de la Saskatchewan, n'est qu'un conflit scolaire parmi tant d'autres; il y a déjà eu ceux de Bathurst, Campbellton, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick); Gravelbourg, Willow Bunch, Debden (Saskatchewan); Taché, Saint-Norbert, Précieux-Sang (Manitoba); Sturgeon Falls, Mississauga, Ottawa, Elliot Lake, Cornwall, Galt Spanish, Windsor (Ontario), pour ne nommer que ceux-là.

Cette liste des conflits scolaires nous donne la nausée.

1977, 20 août: *La Presse* publie l'accusation de la Fédération des jeunes Canadiens-Français d'Ottawa à l'intention du gouvernement Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, au sujet de la discrimination qu'il exerce contre les parents de Prud'homme.

L'éducation ne constitue-t-elle pas un élément essentiel à la survie d'un peuple? La Fédération estime qu'il faut établir pour la jeunesse francophone un système complet d'éducation en langue française pour échapper au génocide.

Le système que subissent actuellement les écoles françaises viole sans aucune considération tous leurs droits, le droit à l'éducation, le droit d'être éduqués dans leur langue maternelle. Le gouvernement Blakeney doit corriger cette situation déplorable et honteuse.

1977, 20 octobre: Donald Cyr, directeur général de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, réclame du gouvernement de cette province qu'il fasse quelque chose de concret pour empêcher l'assimilation alarmante de la population francophone. L'accès aux écoles françaises devrait être consi-

déré comme un droit et non comme un privilège.

1978: L'ACELF publie le numéro de son 7^e volume (p. 14): «Pour un plan de développement de l'éducation française au Canada». On y mentionne qu'en Saskatchewan, la loi permet l'enseignement en français, mais il est soumis à une réglementation qui limite la durée et la progression de l'usage de cette langue d'enseignement. Puis, les lieux sont désignés pour l'enseignement en français (écoles désignées: elles ne sont pas forcément françaises).

À la page 17 de ce même numéro, on nous présente une partie des résultats du recensement de 1976, concernant la Saskatchewan: sur une population totale de 921 320 personnes, on ne compte plus que 26 705 francophones, soit 2,9%; ce groupe se classe au 4^e rang après les Anglais (77,7%), les Allemands (6,7%) et les Ukrainiens (5%).

1978, 8 février: René Rottiers, dans une lettre au *Devoir*, décrit ses déboires et sa déception lors de la prestation au serment de son épouse comme nouvelle citoyenne canadienne. Lui-même, d'ailleurs, avait dû insister à Saint-Boniface, au Manitoba, pour prêter, en 1962, le serment d'allégeance en français. Les choses n'ont guère changé en 1978, à Regina:

- 1- au bureau de la Citoyenneté à Regina, personne ne parle français;
- 2- son épouse indique au juge son désir d'être interrogée en français, «comme c'était son droit et son attitude logique en tant que francophone». Cela a pour effet de contrarier le juge.
- 3- Madame Rottiers fut la seule, sur les 69 nouveaux citoyens, à prêter le serment d'allégeance en français, à l'aide du texte officiel que le juge lui met sous les yeux (habituellement, le juge prononce lui-même les paroles du serment en demandant aux intéressés de répéter après lui);
- 4- à part le serment prononcé par son épouse, pas le moindre mot de français ne fut prononcé, ni par le greffier, ni par le juge;
- 5- on ne fit absolument aucune allusion au caractère bilingue du Canada et donc... aux droits de la langue française en ce pays.

1978, avril: Un article intitulé «Le combat des francophones hors Québec» paru dans la revue *Ici-Québec* (vol. 2, n° 12, p. 27) nous parle des parents francophones de Prud'homme en Saskatchewan, parents qui se sont battus récemment pour que la demi-heure de français oral par jour enseignée dans les écoles soit augmentée à une heure.

- 1- Ces parents lésés dans leurs droits font des démarches sans résultat auprès de leur commission scolaire.
- 2- On s'adresse alors à P.-E. Trudeau...
- 3- On demande une aide financière au gouvernement fédéral pour défrayer les factures d'avocat; car ce même gouvernement n'est-il pas prêt à payer celles des anglophones du Québec qui contestent la loi scolaire et qui, eux, ont beaucoup plus d'une heure d'anglais par jour dans leur école?

1978, mai: C'est au tour de *l'Information Nationale* de nous parler des parents francophones de Prud'homme. On nous redit que les commissions scolaires refusaient de payer le transport; mais on ajoute que les 35 étudiants anglophones de Tracadie au Nouveau-Brunswick sont transportés, eux, aux frais de la Commission scolaire dans le district voisin de Newcastle: deux poids, deux mesures!

La revue *Ici-Québec* du même mois nous mentionne les dernières statistiques d'anglicisation des francophones du Canada: pour la Saskatchewan, le taux est de 50%; cette province se classe au deuxième rang, après la Colombie-Britannique (70%).

1978, 4 août: Quatre jeunes de l'Ouest rencontrent Clément Trudel du *Devoir*. Pendant la conversation, Marc Loïselle avoue qu'en Saskatchewan, le gouvernement NPD traite le français un peu comme un sujet secondaire. Laurent Denis soupire: «Il serait très agréable aux francophones de l'Ouest d'obtenir les mêmes subventions que les anglophones reçoivent du Québec.»

1978, 14 août: Le même journaliste interviewe de nouveau des adolescents francophones de la Saskatchewan en présence de Jean-Marie Cossette, président de la S.S.J.B. de Montréal; ce dernier, dans un discours enflammé, affirme que les minorités francophones de l'Ouest connaissent parfois un taux d'assimilation de 87%.

Robert, un de ces jeunes, est d'avis que chez lui, au sujet de la Loi 101, «on n'a pas vraiment les deux côtés de la médaille; c'est déprimant, ce qui se dit parfois!»

Le même jour, *Le Devoir* publie une lettre de Rosaire Morin, médecin et chirurgien, qui est né en Saskatchewan et qui y a vécu pendant 40 ans. Il décide de déménager au Québec, car il en avait assez de quémander du français dans les écoles: «dans la majorité de celles-ci, nous avons à peine une heure de français par jour»; revendications année après année pour la radio et la télévision française, etc.

«En terminant, je vous défie (la lettre s'adresse à Claude Ryan) de faire un discours en français de cinq minutes à une foule de l'Ouest des frontières du Québec. Vous serez hué!»

1980, 19 janvier: Le journal *Esprit-Vivant* publie l'évolution négative des pourcentages de la population d'origine française par rapport à la population totale de la Saskatchewan: en 1961: 6,4%; en 1971: 6,1%. On ajoute que c'est une des deux provinces (avec Terre-Neuve) où l'on ne compte aucun hebdomadaire en langue française, alors qu'au Québec on en trouve 19 de langue anglaise.

1980, 22 février: De Regina, on apprend que le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, désire combattre le séparatisme en demandant aux Québécois de voter NON au référendum. Il oublie de parler des moyens qu'il entend prendre pour arrêter l'hémorragie assimilatrice de l'anglicisation des francophones.

1980, 10 mai: Mme Charbot, présidente de l'Association culturelle des Canadiens-Français de la Saskatchewan, estime que les francophones de cette province ne sont pas aussi bien traités que les anglophones du Québec.

- 1- Son organisme réclame des changements.
- 2- Mme Charbot rappelle que les Québécois anglophones ont trois universités et peuvent avoir toutes les écoles, tous les fonds qu'ils désirent...» et pourquoi alors les francophones de la Saskatchewan ne peuvent-ils avoir leur propre système scolaire?»

- 3- Une vingtaine d'écoles offrent aux quelque 30 000 francophones de la Saskatchewan des cours restreints en français.

1981, janvier: Dans *l'Information Nationale*, Rolland Pinsonneault, secrétaire de l'Association des Francophones de la Saskatchewan, livre un message aux Québécois:

- 1- Nos droits nous ont été progressivement enlevés jusqu'en 1929.
- 2- «Le projet de rapatriement de Monsieur Trudeau tel qu'il est présenté est inacceptable. Il ne nous garantit rien. Mais ce qui me déçoit davantage, c'est la stratégie de chantage dans laquelle nous sommes placés encore une fois.» Accepter le projet Trudeau, c'est renoncer à un Québec français fort; le refuser, c'est se faire accuser de ne pas vouloir affirmer nos droits francophones pour nos provinces.
- 3- L'article 23 reconnaît le droit à l'instruction en français, mais la formulation de cet article inquiète au plus haut point «parce que nous voyons difficilement comment en Saskatchewan, nous allons arriver à pouvoir exercer ce droit, compte tenu des restrictions mentionnées dans l'article»... en autant que le nombre le justifiera. Or, les 30 000 Fransaskois sont dispersés à travers toute la province et plus de la moitié se trouve en milieu rural.
- 4- Ainsi, l'accès à l'école française risque de rester lettre morte et ce sera humiliant pour les Fransaskois de savoir qu'il y a un droit dans la Constitution de leur pays et que ça ne leur donne rien.
- 5- Ainsi, les changements proposés deviennent des reculs plutôt que des améliorations.

1981, 16 janvier: Rodolphe Morissette du *Devoir* titre à la une: «Les parents de Vonda (Saskatchewan) vont en Cour suprême:

- 1- Ils ont réclamé en vain aux tribunaux inférieurs que les autorités scolaires régionales et provinciales instituent un programme minimal d'enseignement en français.
- 2- De la maternelle à la 10^e année, on compte 90 élèves francophones. La commission scolaire de Saskatoon-East refuse d'ouvrir certaines classes, le nombre de francophones «ne le justifie pas!»

- 3- *Le Devoir* avait raconté, dans son édition du 3 décembre 1980, les échecs de ces parents auprès des autorités scolaires, du ministère de l'Éducation, de la Cour du banc de la reine, et de la Cour d'appel de la Saskatchewan.

1981, 22 janvier: De Cochin, dans la région de Jackfish Lake, en Saskatchewan, *Le Devoir* nous apprend que le Père André Mercure, âgé de 59 ans, a eu une contravention pour vitesse, le 6 novembre dernier. Il a d'abord refusé d'acquitter l'amende et la cause a alors été fixée au 28 janvier.

Il exige un procès en français et a demandé que cinq lois provinciales soient traduites en français avant le début du procès. Parmi celles-là, la loi des véhicules; il la dit essentielle à sa cause; puis, quatre autres qui peuvent avoir des répercussions sur la procédure ou la manière de conduire l'accusation.

Le Northwest Territories Act de 1891 ne dit-il pas que toute loi doit être publiée dans les deux langues? Or, la Saskatchewan faisait partie des anciens territoires du Nord-Ouest et le Saskatchewan Act adopté par le Parlement fédéral prévoit que toute loi en vigueur dans la région de la Saskatchewan doit demeurer après la création de la province... et 90 ans plus tard, en 1981, il faut encore se battre pour faire respecter la loi.

1981, 25 février: M. Liguori LeBlanc, président de l'Association des commissaires francophones de la Saskatchewan, est de passage à Montréal, note *Le Devoir*, afin de lancer l'Opération Providence.

- 1- Les commissaires d'écoles francophones de cette province entreprennent de recueillir des fonds afin de former unilatéralement des commissions scolaires françaises.
- 2- Il s'agit de défier ce gouvernement provincial dirigé par Allan Blakeney, ce marchandeur de faux prétextes.
- 3- On connaît les difficultés des Fransaskois de Vonda qui tentent, depuis quatre ans, d'obtenir des classes françaises.
- 4- Ils sont allés, le 17 février, jusqu'à la Cour suprême, qui leur a refusé la permission d'obtenir l'enseignement du français au niveau secondaire (*L'Information Nationale*, avril 1981, p. 33).

- 5- Voilà l'impasse que le projet Trudeau de réforme constitutionnelle se trouve à confirmer et à couler dans le béton.
- 6- Dans le nord de la province, où vit une bonne partie de la population francophone, on ne compte que deux écoles dites françaises qui sont en fait des écoles bilingues.
- 7- Dans toute la province, on ne compte que 39 élèves qui, à l'école primaire, peuvent suivre des cours donnés en français à 100%. Tous les autres fréquentent des classes d'immersion où les cours se donnent en anglais à 50%.
- 8- Au secondaire, seuls les cours de français se donnent dans la langue de Molière; tous les autres cours: sciences, mathématiques, etc., se donnent en anglais.
- 9- Les commissaires francophones estiment que les clauses de la charte des droits contenues dans le projet Trudeau donnent aux commissions scolaires anglophones et aux autorités scolaires du gouvernement le droit de disposer à leur discrétion des droits des francophones en leur permettant de décider unilatéralement des cas «où le nombre justifie» l'existence d'une école ou d'une classe française dans la province.

1981, 11 mars: Jean-Pierre Proulx écrit un éditorial dans *Le Devoir*, suite au combat des parents de Vonda:

- 1- MM. Trudeau et Chrétien prétendent que ce sont les tribunaux qui vont déterminer ce qui constitue un nombre suffisant.
- 2- Or, le sort qu'ont subi les parents de Vonda devant les tribunaux contredit cette thèse.
- 3- MM. Trudeau et Chrétien refusent d'admettre que la reconnaissance des droits des minorités est d'abord une question de volonté politique.
- 4- En réalité, le seul effet concret de l'article 23 du projet de la charte de M. Trudeau, c'est d'affaiblir le Québec.
- 5- La stratégie du gouvernement Trudeau est habile: elle consiste à donner des apparences de droit aux francophones hors Québec en tentant de culpabiliser les Québécois qui s'opposent à l'enchâssement constitutionnel de ces droits. Personne n'est dupe de cette stratégie.

1981, avril: *L'Informatique Nationale*, à la page 33, commente l'Opération Vonda:

- 1- On ne compte qu'une seule école secondaire française en Saskatchewan: c'est une institution privée où l'inscription d'un étudiant coûte 2 000\$ par année.
- 2- Pensons un instant à ce qui se passerait si, au Québec, les francophones administraient les écoles anglaises, déterminaient les matières, obligeaient l'enseignement des mathématiques et des sciences en français et s'emparaient des écoles publiques anglaises au secondaire. C'est pourtant la situation vécue par les francophones de la Saskatchewan.
- 3- La charte des droits que M. Trudeau veut intégrer à la Constitution détériore la condition des Fransaskois en ce sens qu'elle consacre une situation de «non-droits».

1981, juillet: *L'Information Nationale* donne la situation du français, langue de service en Saskatchewan:

- 1- À Saskatoon et à Prince Albert, il est impensable d'espérer recevoir des services en français dans tous les bureaux de poste.
- 2- Les agences et organismes du gouvernement fédéral n'identifient pas clairement la disponibilité des services en français: il faut donc se promener d'un commis à l'autre pour recevoir satisfaction... quand on y arrive.
- 3- Dans les deux aéroports de la province, à Regina et à Saskatoon, il y a très peu de chances d'être servi en français aux guichets d'Air-Canada.
- 4- Il en est de même à Agriculture Canada.
- 5- Enfin, la publicité gouvernementale néglige complètement le seul hebdo francophone de la province.

1981, 12 décembre: C'est maintenant l'école Dubois de Prince-Albert en Saskatchewan qui est menacée de fermeture depuis le 30 novembre.

- 1- M. Maurice Girard de *la Presse Canadienne* écrit dans *Le Devoir* que les Fransaskois «demandent tout simplement qu'on leur accorde ce qu'on donne depuis longtemps à la minorité anglophone du Québec: la possibilité de gérer et de contrôler leurs propres écoles».

- 2- «Les porte-parole de la Saskatchewan se disent désespérés de voir encore une fois que les francophones sont obligés de se battre pour faire valoir leurs droits qu'ils sont supposés pouvoir exercer.»
- 3- On n'a pas prévu de structure française pour les commissions scolaires dans la future constitution; alors, les Fransaskois réclament le droit de gérer leurs écoles, parce que les écoles françaises actuelles servent, dans bien des cas, de classe d'immersion.

1982, 7 juillet: On commence à publier des bribes de quelques résultats statistiques du recensement de 1981. Ainsi on affirme que le groupe francophone de la Saskatchewan a diminué de 4% depuis cinq ans, passant de 26 700 à 25 000; et son poids démographique va de 2,9% à 2,6%.

1983, 22 octobre: De toutes les provinces anglophones du Canada, c'est en Saskatchewan que le nombre de citoyens et de citoyennes parlant français au foyer a le plus diminué, soit de 36,7%. Le recensement de 1981 confirme les plus sombres pronostics d'assimilation.

Conclusion: Après la lecture de tous ces faits, il est très surprenant, attristant et désespérant d'apprendre que le premier ministre de la Saskatchewan a déclaré, après avoir signé l'accord constitutionnel, que cet accord «constitutionnalise» ce qu'il fait déjà et qu'il n'aura donc rien à ajouter. (*Le Devoir*, Lise Bissonnette, 12 novembre 1981.)

Questions sur le libre-échange

par DENIS MONIÈRE,
chef du Parti indépendantiste.

Il n'y a pas de solution simple à des problèmes complexes comme la relance économique et la restructuration de l'économie mondiale. Il serait erroné et illusoire de croire qu'il suffit de libéraliser les échanges pour ramener la prospérité et réduire le chômage. Les partisans du libre-échange font comme s'il n'y avait pas d'alternative et nous incitent à mettre tous nos œufs dans le même panier. Ils entretiennent beaucoup d'espairs, mais n'ont pas encore démontré de façon convaincante que les retombées d'une intégration continentale des marchés profiteraient à toutes les couches de la société et amélioreraient notre bien-être. Les enjeux, les intérêts et les impacts socio-politiques inhérents à la politique du libre-échange doivent être clarifiés, si on veut agir lucidement. À cette fin, certaines questions se posent.

Quels sont les intérêts des partenaires? L'argumentation canadienne soutient que le libre-échange est nécessaire à la croissance de l'économie canadienne, car celle-ci est extravertie, c'est-à-dire qu'elle dépend des marchés extérieurs, les USA étant notre principal client. Le libre-échange serait en quelque sorte une protection contre les velléités protectionnistes des industriels américains et permettrait aux entreprises canadiennes d'élargir leur part du marché américain.

Mais puisque nous exportons déjà 20 milliards \$ de plus que nous importons des USA, n'est-il pas présomptueux et illusoire de vouloir accroître encore plus le déficit de la balance commerciale américaine en faveur du Canada? Alors que nous espérons accroître nos exportations, les Américains, eux, ne sont-ils pas plutôt intéressés à réduire ce déficit en augmentant leurs propres exportations de produits finis au Canada? Compte tenu du déséquilibre entre les deux marchés qui confère une large avance aux producteurs américains qui peuvent plus facilement réaliser des économies d'échelle et qui jouissent déjà d'une avance considérable sur les plans financiers et technologiques, on peut sérieuse-

ment douter de la capacité concurrentielle des industries canadiennes, hormis celles du secteur des ressources naturelles. Le libre-échange va dans les deux sens et rien ne garantit que nous en sortirons gagnants. On peut rétorquer que le Canada y trouvera son compte, puisque le marché américain est dix fois plus grand que le marché canadien. Mais cet argument n'a que l'apparence de la vérité, car le marché n'est pas qu'une affaire de nombre. Il faut aussi tenir compte des rapports de forces et du contrôle économique. Or, à ce chapitre, l'économie canadienne n'est pas en position de force, car elle est déjà contrôlée par des entreprises multinationales américaines qui profiteront de la libéralisation pour rationaliser leurs opérations et fermer certaines de leurs succursales canadiennes tout en maintenant leur part du marché. Les économies canadiennes et québécoises ne risquent-elles pas, compte tenu de la division internationale du travail, d'être confinées à la sous-traitance, secteur qui crée des emplois peu rémunérateurs et instables? Dans une telle conjoncture, où se fera la recherche-développement? Pourquoi les industries industrialisantes viendraient-elles s'établir au Canada et au Québec, si la proximité du marché devient le principal facteur de localisation? Certes, nous sommes déjà dépendants de l'économie américaine, mais un accord bi-latéral de libre-échange, en plus de réduire à néant la faible marge de manœuvre dont dispose le Canada, nous rendra encore plus vulnérables aux fluctuations de l'économie et de la politique américaines. Une fois bien intégrés à la division du travail nord-américaine, nous perdrons tout contrôle sur notre développement économique, sur l'orientation de nos échanges, sur nos politiques économiques internationales, ainsi que sur nos politiques industrielles et sociales.

L'étroitesse du marché et sa dispersion territoriale sont des obstacles structurels à la croissance de l'économie canadienne, mais la solution à ces problèmes est-elle forcément de se lier à un seul grand marché? Pourquoi les partisans de la productivité et de la concurrence restreignent-ils leurs horizons au seul territoire américain? La diversification des marchés n'est-elle pas à long terme un objectif qui assurerait une croissance plus stable et équilibrée des économies canadiennes et québécoises? En fusionnant nos économies, pourrions-nous développer des stratégies indépendantes de pénétration des autres marchés comme ceux de

l'Amérique latine, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe¹?

La libéralisation des échanges sera-t-elle créatrice d'emplois? Quels seront les secteurs gagnant et perdant? On nous dit que cette politique permettra de conserver des emplois dans les secteurs reliés aux ressources naturelles (foresterie, pêche, agriculture, énergie). Mais qu'advient-il des industries traditionnelles? Est-on résolu à fermer définitivement les usines de textile, de chaussures et d'aliments? Combien d'emplois seront alors perdus? Le Vermont et le Maine, qui sont intégrés depuis longtemps à l'économie américaine et jouissent d'un accès à un vaste marché, n'ont-ils pas des taux de chômage aussi élevés qu'au Québec? Comment le libre-échange peut-il résoudre le problème des disparités régionales? Comment pourrions-nous développer des secteurs de haute technologie qui créent les emplois les plus rémunérateurs? Comment pourrions-nous corriger le déséquilibre de l'économie canadienne qui se caractérise par la faiblesse du secteur secondaire? Le libre-échange n'accroîtra-t-il pas la tendance à la concentration industrielle dans les zones déjà industrialisées? Est-il prudent de mettre tous nos œufs dans le même panier, d'avoir quelques secteurs forts et prospères et de laisser les autres dépérir? Quels seront les coûts sociaux et humains de cette mutation, des déplacements de population que cela occasionnera? Quels seront les villes et les villages qui devront fermer?

Quels seront aussi les effets sur les salaires, les conditions de travail et les normes de sécurité et de protection de l'environnement? Pour être concurrentielles, les industries qui survivront ne devront-elles pas se conformer aux normes américaines, ce qui uniformisera les règles gouvernant le marché du travail?

Lorsqu'on parle de libéraliser les échanges, vise-t-on uniquement la politique tarifaire? Est-on prêt à inclure dans cette négociation les barrières non-tarifaires, c'est-à-dire la politique industrielle, les politiques fiscales et monétaires, les programmes d'aide et de subventions? N'est-il pas évident que ce sont ces programmes qui irritent le plus les Américains qui désirent niveler les règles du jeu? Si telles étaient les exigences américaines,

1. Voir Daniel Drache et Duncan Cameron (Éd.) *The Other Macdonald Report*, Toronto, Lorimer, 1985

cela ne signifierait-il pas que les gouvernement du Canada et du Québec abdiqueraient leurs responsabilités nationales? Comment, après la signature d'un traité incluant les barrières non-tarifaires, le gouvernement du Québec pourra-t-il par exemple pratiquer une politique d'achat chez nous? Comment ce même gouvernement pourra-t-il offrir des taux préférentiels sur l'électricité pour attirer des entreprises comme Péchiney? Cette pratique ne sera-t-elle pas considérée comme une concurrence déloyale par le partenaire américain? Dans la foulée de la libéralisation des échanges avec les USA, on voudra certainement en venir à une abolition des obstacles aux échanges économiques entre les provinces canadiennes elles-mêmes. Le Québec pourra-t-il conserver la maîtrise de ses politiques sociales, de sa politique de la main-d'œuvre? Pourrons-nous utiliser nos impôts pour favoriser une meilleure répartition de la richesse? Nos choix sociaux pourront-ils diverger de ceux de notre partenaire?

L'égalisation des termes des échanges restreindra en dernière instance la liberté d'action de nos gouvernements et limitera les possibilités de choix des citoyens eux-mêmes, car notre système politique sera amputé d'importants pouvoirs d'intervention et de régulation économique. Est-on prêt à sacrifier cette indépendance pour des avantages économiques incertains? Comment concilier une libéralisation intégrale des échanges et la revendication de nouveaux pouvoirs économiques et sociaux pour le Québec, puisque nous ne pourrons pas les exercer? Pour nous, indépendantistes, le libre-échange ne devrait pas aller au-delà de l'abolition des barrières tarifaires, car une intégration plus poussée serait une menace à notre liberté collective. De plus, nous estimons que le Québec devrait être associé comme partenaire distinct aux négociations qui s'amorcent.

Étude socio-économique

Alma et Lac-Saint-Jean, est

par JOHANE LÉPINE

1- Introduction

La ville d'Alma est située au cœur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et peut être considérée comme la porte d'entrée du Lac Saint-Jean. Centre important de l'activité économique, Alma est une ville industrielle et commerciale et les services à caractère régional y sont regroupés. L'ensemble des services que l'on y retrouve favorise une qualité de vie communautaire active et les facilités offertes dans un parc industriel bien aménagé aident au développement de la petite et moyenne entreprise.

L'économie de la région se noyaute autour de trois secteurs précis. D'abord, le secteur industriel directement relié à l'exploitation des ressources naturelles telles que la forêt et l'eau. On pense ici à des entreprises comme Abitibi-Price et Alcan. De plus, les activités de l'industrie manufacturière et agricole sont des plus dynamiques. Un deuxième secteur s'oriente vers le domaine des services et du commerce. Et enfin, la région n'a rien à envier à quiconque dans le domaine des infrastructures de transport, de communication et d'hébergement.

Toutes ces activités nous démontrent une structure économique solide pour cette région.

2- Milieu géographique

La ville d'Alma, centre économique du Lac Saint-Jean, est reliée au reste du Québec par le parc des Laurentides.

Distances routières d'Alma à Chicoutimi, 61 km; à Québec, 241 km; à Montréal, 491 km.

Le Lac Saint-Jean constitue une véritable mer intérieure. Celle-ci est entourée d'immenses plaines qui rendent la région propice à l'agriculture. Cette mini-mer est reliée au fleuve Saint-Laurent par un magnifique fjord, soit la rivière Saguenay. Il est

à noter que les paysages jeannois sont d'une grande douceur et présentent un contraste avec ceux du Saguenay, plus accidentés. On remarque donc que la région est dotée d'un bassin hydrographique très appréciable.

Le climat plutôt sec du Lac Saint-Jean ressemble à celui de la région de Québec, tout en étant légèrement plus frais. Bien entendu, les hivers sont froids et rigoureux, mais souvent plus tolérables qu'ailleurs au Québec, parce qu'ils sont moins humides.

Comparaison des températures en degrés centigrades

		Alma	Québec	Montréal
Hiver	Minimum moyen	-22,1	-16,6	-14,6
	Maximum moyen	-10,1	- 7,5	- 5,7
Été	Minimum moyen	23,7	24,0	26,1
	Maximum moyen	37,7	35,0	37,7
	Nombre de jours de gel	196	177	149

Bref, sur le plan géographique, la région est considérée comme étant éloignée des grands centres. Il n'en demeure pas moins que sur les plans économique et industriel nous n'avons pas à être identifiés comme arriérés. En effet, nous disposons d'un taux très élevé de richesses naturelles, grâce à notre situation géographique.

3- Profil de la population et de la main-d'œuvre

Les plus grandes agglomérations de la région se répartissaient comme suit, en 1981:

Alma	26 322 habitants
Delisle	4 011 "
Métabetchouan	3 406 "
Saint-Bruno	2 580 "
Hébertville	2 515 "

Ici, nous parlons uniquement du secteur Lac Saint-Jean Est; donc, des villes comme Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau ne s'y retrouvent pas. Ces villes détiennent un niveau de population au-delà des 10 000 habitants.

La répartition de la population par groupe d'âge et par sexe se lit comme suit:

ÂGE	ALMA		LAC SAINT-JEAN EST	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
64 et -	730	605	1 490	1 310
45-64	2 365	2 285	4 155	4 085
20-44	5 505	5 520	9 545	9 875
0-19	4 570	4 730	8 415	9 020
TOTAL	26 322		47 891	

En voyant ces chiffres, nous sommes à même de constater que la légende voulant qu'il y ait quatre femmes pour un homme au Lac Saint-Jean est tout à fait fausse.

Au point de vue main-d'œuvre, examinons la distribution de la population active par secteur d'activité. Les secteurs les plus importants se retrouvent dans des domaines comme:

	POPULATION	
	Active	Disponible
— Construction	856	1 069
— Personnel administratif	715	1 167
— Services	702	996
— Industrie de transformation	658	411
— Manutention et assimilé	496	874
— Vendeurs	457	781
— Fabrication, montage et réparation	425	630

(Centre d'emploi du Canada à Alma, 1982)

On remarque un taux fort élevé de disponibilité de main-d'œuvre. Cela pourrait nous porter à croire qu'il existe un niveau de chômage très élevé. Par contre, selon des données recueillies dans le *Financial Post*, Alma ferait bonne figure, face à l'indice de l'emploi. En effet, ce journal précise que sur une base de 100 (1961 = 100) Alma, la province de Québec et le Canada se classent comme suit:

Indice de l'emploi (1961 = 100)

	1981
Alma	187,2
Province de Québec	128,4
Canada	155,6

Ces indices nous indiquent tout de même une croissance d'emploi plus élevée en général au niveau de la région.

4- Secteur primaire

Voici un secteur très actif sur le territoire du Lac Saint-Jean. Cette région ayant un caractère rural, celle-ci emploie une part considérable de ses travailleurs dans les divers domaines du secteur primaire. En région, au niveau primaire, on retrouve l'agriculture, les richesses énergétiques, la forêt, les richesses minérales et enfin l'aluminium.

4.1 L'agriculture

Les basses terres du Lac Saint-Jean comptent parmi les bonnes terres agricoles du Québec. L'espace régional est surtout consacré aux grandes cultures: céréales, foin et pâturage. L'aspect visuel du paysage rural et l'excellente tenue des terres témoignent de la qualité du terroir. Il faut voir durant l'été à vol d'oiseau ces immenses champs colorés. La région se spécialise surtout dans la culture de la pomme de terre, de la gourgane et du bleuet si populaire. Au fait, il est complètement faux d'affirmer qu'il faut quatre bleuets pour faire une tarte. À vrai dire, il en faut au moins «cinq».

Le marché du bleuet s'est développé, ces dernières années, grâce à la demande croissante. Les bleuetières sont divisées et réparties entre des groupes qu'on appelle communautaires pour la culture et la récolte. La moyenne par année est de 3 129 819 kg.

Pour ce qui est des produits laitiers, nous produisons du beurre, du lait en poudre et du fromage avec les surplus. Ces surplus sont de l'ordre d'environ 113 965 493 kg par année. Le produit le plus populaire dans ce domaine est sûrement le fromage canadien blanc. Si vous passez à Saint-Bruno, au Lac Saint-Jean, vous vous devez d'arrêter à la fromagerie Saint-Laurent qui en fait sa spécialité.

L'élevage du bovin de boucherie occupe aussi une place importante dans l'économie régionale. Pour la mise en marché de leurs produits, les agriculteurs ont fondé dans les années cinquante une coopérative (chaîne coopérative du Saguenay) qui est devenue l'une des plus importantes au Québec, avec un chiffre d'affaire de 100 millions par année.

4.2 Les richesses énergétiques

À cause de ses nombreux courants hydrographiques, la région a pu prendre avantage d'une valeur énergétique importante. En effet, la mise en valeur du potentiel énergétique de la région a permis un développement industriel rapide. L'électricité à bon marché a été un facteur primordial dans l'implantation des alumineries.

Des entreprises comme Alcan et Price possèdent leurs propres centrales. Alcan a construit sa première centrale à l'Isle Maligne en 1922, dont la puissance est de 540 000 KW. Par la suite, pour répondre à des besoins de plus en plus grands l'Alcan aménagera cinq autres centrales autour du Lac pour une capacité totale de 3 600 000 H.P.

La production totale en électricité dans la région dépasse les besoins actuels et le surplus exporté demeure toujours disponible pour l'implantation de nouvelles industries.

4.3 La forêt

L'industrie des pâtes et papier, ainsi que du sciage est très présente et active dans la région du Lac Saint-Jean. Cette situation s'explique assez bien, lorsque l'on sait que la région possède 17,4% de la forêt productive du Québec. Favorisée par le climat de type continental, cette forêt est constituée en grande majorité de conifères. Les feuillus se retrouvent en grande partie dans le sud-est du territoire. Le potentiel de coupe commercial est de 82%, dont 80% de conifères. Une forte proportion de cette récolte sert à la fabrication du papier.

Pour leur part, les nombreuses scieries que l'on retrouve à travers la région alimentent 22% du marché québécois.

4.4 Les richesses minérales

Nos ressources minérales sont réparties entre les gisements, les tourbières et la glaise.

a) *Gisements*

Dans la région, ils sont surtout localisés dans le secteur de Chibougamau. Plus au sud, on trouve surtout des anorthosites de différentes couleurs; la plus connue est le granit noir de Saint-Gédéon. Cette pierre est exportée surtout vers les États-Unis et le Japon. On commence aussi à exploiter les gisements d'aventurine et d'amazonite.

En plus du granit noir, le rose et le brun sont aussi exploités et transformés. Soquem a récemment confirmé la découverte d'un important gisement d'uranium dans la partie nord-ouest du Lac Saint-Jean. Certains dépôts de calcaire cristallin sont présentement exploités dans la fabrication de matériaux de construction.

Dans les prochaines années, des ressources importantes de cuivre, de fer, d'amiante, de vanadium et de zinc sont susceptibles d'être exploitées.

b) *Tourbières*

De toutes les richesses du Saguenay/Lac Saint-Jean, la tourbe est peut-être la plus importante et la plus méconnue. L'exploitation de cinq tourbières a fait l'objet d'études et de recherches sérieuses. Le volume de tourbe commerciale qu'elles contiennent équivaut à 12 millions de tonnes métriques et la superficie globale des cinq tourbières est de 5 732 hectares.

Le sous-sol tourbier contient des milliards de tonnes métriques de tourbe énergétique très prometteuse en énergie nouvelle. Plus de 103 tourbières sont réparties à la grandeur de la région. Elles ne sont cependant pas toutes exploitables.

c) *Glaise*

On trouve des dépôts d'argile marine en grande quantité. Cette matière première a fait l'objet d'études et d'analyse en vue de sa commercialisation. Les résultats obtenus sont positifs et on peut utiliser cette argile, par coulage, pour la fabrication d'articles de poterie.

4.5 L'aluminium

L'immense potentiel hydro-électrique de la région a été un facteur déterminant dans le choix du Saguenay par la Société

d'électrolyse et de chimie Alcan pour l'implantation de ses usines. En effet, même si la bauxite qui entre dans la fabrication de l'aluminium doit être importée, les possibilités hydro-électriques ont favorisé la construction d'alumineries à Arvida et à Alma. L'usine d'Alma, dont la production annuelle est d'environ 150 000 tonnes métriques, procure de l'emploi à plus de 600 personnes.

Dans le secteur de La Baie, l'Alcan a érigé une nouvelle usine au coût de 600 000 000\$. La technologie et l'automatisation utilisées en font une usine des plus moderne. La production totale est de 633 900 tonnes métriques de métal par année. L'entreprise, y compris ses installations portuaires, de chemin de fer, centrales hydro-électriques, etc. emploie plus de 9 000 personnes au Saguenay/Lac Saint-Jean.

5- Secteur secondaire

5.1 L'industrie manufacturière

Sur le territoire du Lac Saint-Jean, les entreprises manufacturières connaissent un développement économique constant. La présence de la grande industrie à Alma, la main-d'œuvre compétente, les ressources énergétiques, un parc industriel bien aménagé, ainsi que des terrains tout désignés pour de nouvelles industries donnent à Alma son caractère de ville industrielle.

On retrouve plus de 117 entreprises manufacturières qui sont réparties selon une structure industrielle assez diversifiée. Les secteurs les plus importants sont les suivants:

— Aliments et boissons	23 entreprises
— Bois	33 "
— Imprimerie	10 "
— Produits minéraux	9 "
— Meubles	8 "
— Papier et produits connexes	5 "

Les entreprises des secteurs secondaires sont surtout de niveau petites et moyennes entreprises. Très peu d'entreprises ont plus de 100 employés. Les huit grandes à moyennes entreprises, c'est-à-dire à plus de 100 employés, sont concentrées vers les domaines de l'alimentation, du bois et de la métallurgie.

— Chaîne coopérative du Saguenay	(viandes et volailles)
— Usine de congélation du Saguenay	(Produits congelés)
— Scierie Péribonka de Price	(Bois et sciage)
— La compagnie Price Ltée	(Pâtes et papier)
— St-Raymond Paper Ltée	(Pâtes et papier)
— Alcan	(Aluminium)
— Les ateliers du Lac	(Produits de métal)
— Nutrinor	(Produits laitiers)

5.2 Le parc industriel

L'ouverture du parc industriel a eu lieu en mars 1973. La superficie totale du parc est de 674 607 m² et sur ce, 282 796 m² sont occupés. Présentement, 36 établissements sont sur place. Voir, en annexe, le plan du parc industriel d'Alma.

6- Secteur tertiaire

6.1 Les infrastructures et services

Sur le plan infrastructures, Alma est fort bien reconnue pour l'accent qu'elle porte au système d'institutions coopératives. En effet, c'est à Alma qu'est née, des besoins du milieu, l'Entraide économique. Ce mouvement a connu une croissance rapide et est maintenant d'envergure provinciale. On compte aujourd'hui 59 sociétés établies au Québec avec 190 098 actionnaires et un actif de 816 251 000\$.

Au point de vue services, on retrouve un vaste réseau de transport:

- compagnies de camionnage;
- transport en commun dans la ville par autobus et taxis;
- transport interurbain par la compagnie Fournier;
- transport ferroviaire;
- transport aérien;
- transport maritime.

Au niveau du commerce à Alma, celui-ci procure de l'emploi à plus de 2 400 personnes. En tout, cinq centres commerciaux sont à la disposition de la population. Les plus importants sont:

— Plaza d'Alma	124 magasins
— Carrefour d'Alma	50 magasins
— Galerie Lac Saint-Jean	41 magasins

Le total de ventes au détail s'élève à 114 400 000\$. Ce chiffre se situe à 6% au-dessus de la moyenne nationale.

Le secteur service se divise en plusieurs axes, soit le commerce de détail, les professionnels, les institutions financières et les entrepreneurs généraux.

6.2 Les communications

Les communications sont représentées par les différents médias écrits et électroniques.

Journaux: — Le *Lac Saint-Jean* (hebdomadaire);
 — Le *Quotidien* (quotidien);
 — Le *Progrès-dimanche* (hebdo);
 — Journaux de l'extérieur tels que *La Presse*,
Le Devoir...

Radio: — 6 postes «MA»;
 — 1 poste «MF».

Télévision: — CKRS Jonquière, pour Radio-Canada;
 — CJPM Chicoutimi, pour Télémedia;
 — Câblovision Alma Inc., qui offre l'accès au service du câble;
 — 10 chaînes (4 anglais, 6 français);
 — Télévision communautaire;
 — Radio-Québec.

6.3 Les sports et les loisirs

La ville d'Alma s'est acquis la participation directe de divers milieux institutionnels afin d'accélérer le processus de municipalisation des loisirs. Avec son Centre régional d'éducation physique et des sports (C.R.E.P.S.), Alma offre à la population toutes les commodités nécessaires à la pratique de tous les sports.

Infrastructures sportives:

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| — 12 gymnases; | — terrain de golf 18 trous; |
| — 1 terrain de baseball; | — ski alpin — de fond; |
| — 2 terrains de football; | — moto-neige; |

- 1 piste d'athlétisme; — tennis (12);
- 1 piste cyclable; — port de plaisance;
- 1 aréna (2 patinoires); — camping — plage;
- 1 piscine semi-olympique; — terrains de jeux.

Infrastructures à caractère éducatif:

- cinémas et ciné-parc; — 2 bibliothèques;
- 2 auditoriums — laboratoire de photos;
- (800 et 300 places); — Centre historique
- atelier d'art; d'Alma.

Au cours des dernières années, Alma a complété son service d'hébergement et de restauration. Surnommé «Ville de l'hospitalité», elle constitue le point de départ pour un tour du lac Saint-Jean.

6.4 L'enseignement à Alma

Niveau	Écoles	Étudiants	Professeurs
Élémentaire	10	2 989	146
Secondaire	7	4 600	410
Collégial	1	1 198	95
Universitaire	1	675	26

L'option universitaire se donne en collaboration avec l'université du Québec à Chicoutimi. De plus, la région est dotée de quatre autres institutions de niveau collégial.

7- Le conseil économique d'Alma et Lac Saint-Jean Est

Le conseil économique d'Alma relève du commissariat industriel de la région. Son principal objectif étant de faire une animation économique, il lui faut donc organiser des activités susceptibles de sensibiliser les hommes d'affaires et le milieu au développement économique.

Voyons les différentes activités qui ont été organisées au cours de l'année 1984.

- 1° Forum qui réunissait environ 200 personnes. Cette activité était inscrite dans la démarche du sommet sur le développement et l'économie de la région 02.

- 2° Semaine nationale de l'entreprise et présentation de la maison de l'industrie.
- 3° Séminaire de gestion offert en collaboration avec la B.F.D.
- 4° Dîners-conférences à tous les mois. Plus de 1 162 personnes ont pu profiter de ces conférences.
- 5° Organisation de journées de visites des P.M.E., afin d'analyser leur potentiel à servir ou à travailler pour les grandes entreprises comme Alcan et Price.
- 6° Cercles d'affaires et comités de développement.
- 7° Emplois étudiants en parrainant les activités du Centre d'emploi du Canada pour étudiants.
- 8° Aide technique pour l'organisation du Salon de l'agriculture.
- 9° Publications:
Revue d'information *Défi*;
Carte publicitaire d'Alma;
Pochette publicitaire.

8- Conclusion

Comme le document le montre, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et plus précisément la ville d'Alma, regorgent de gens dynamiques et innovateurs. Ceux-ci tendent vers l'exploitation de chacune de leurs ressources au maximum. Parce qu'ils sont conscients de leur position géographique éloignée, les Saguenéens et les Jeannois veulent créer une image accueillante, innovatrice et intéressante pour leur région. D'ailleurs, un des points majeurs qui les caractérisent le plus est évidemment la fierté et l'enthousiasme qu'ils démontrent face à cette magnifique région.

Personnellement je me considère comme une Jeannoise à part entière, même si je ne suis au Lac Saint-Jean que depuis 10 ans. J'ai adopté cette belle région immédiatement, ainsi que son langage coloré, ses mets raffinés et son hospitalité démesurée.

Invitation toute spéciale au Saguenay-Lac-Saint-Jean: vous verrez comme il est facile de vanter et d'aimer un tel endroit.

J'ai mal à la mémoire

par NICOLE BOUDREAU¹

L'armoire à deux corps trône, majestueuse, prenant tout un pan de mur de notre minuscule salon et je la fixe ostensiblement, avec une moue qui en dit long sur mon état d'âme.

C'est que ce n'est pas une mince tâche qui m'attend, raison pour laquelle je remets constamment la corvée. Lui enlever sa cire d'abord et ensuite lui en appliquer une nouvelle couche qui lui redonnera cette couleur de miel doré que j'aime tant. Cette couleur chaude que j'aime embrasser du regard, quels que soient les éclairages. Lumière douce du matin, lumière crue du midi, lumière des jours de pluie, lumière des jours de soleil, lumière du soir, apaisante et diffuse.

J'aime également la toucher, la sentir, cette armoire qui est dans la famille depuis tant de temps, depuis toujours. Ma main caresse amoureusement le bois usé par les années, je ferme alors les yeux et je tente désespérément de saisir sa vie, la vie qui coule dans ce bois blond.

C'est bête, mais tout à coup, je me mets à pleurer. Des larmes sans fin, un chagrin immense qui part du plus profond de moi, inattendu.

Tout comme on couve une quelconque maladie, je couvais cette peine. Elle me traquait, telle une bête fauve prête à bondir, prête à jaillir. Je me laisse aller, je sens que mes larmes seront salutaires, je sens qu'elles sont une partie de la solution, je sens qu'elles m'aideront à y voir clair.

Je me laisse aller à ma maladie. C'est que voyez-vous, je suis malade. Les uns souffrent de perte de mémoire, d'absence

1. L'auteur est la première femme, vice-présidente, à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

de mémoire, de trous de mémoire; moi, je souffre d'un excès de mémoire. Je me rappelle tout... tout ce que j'ai vécu et tout ce que l'on m'a enseigné.

Mes phrases commencent souvent par un «je me souviens». Ma seule consolation: la lecture du livre de Romain Gary «Les Cerfs-Volants», où Ludo le héros, est affligé d'un problème identique au mien. Et le pire dans tout cela, c'est que mes enfants semblent atteints de la même maladie. Tout comme moi, ils ont des «prédispositions à la mémoire».

Je ne peux m'empêcher de me remémorer ce passage du livre de Gary, où Ludo dit à son maître, que dans sa famille, ils sont tous irrémédiablement atteints de «mémoire historique»: «On leur a appris trop de belles choses qu'ils ont retenues, auxquelles ils ont entièrement cru, qu'ils se sont transmises de père en fils; certains, se sont même fait tuer pour elles». En songeant à cette phrase, mes larmes redoublent. Comment se guérir d'un excès de mémoire, quand il n'est plus à la mode d'en avoir?

Comment me laisser convaincre, qu'il faut maintenant oublier les souvenirs, les dates, les lieux, les échecs, les victoires; les événements ressurgissant au moindre prétexte? Comment accepter que l'on me traite tout à coup comme une pièce de musée, un oiseau rare, une énergumène dont on met sérieusement les capacités d'évolution et d'adaptation en doute?

Pourquoi hier, louait-on cette faculté que j'ai de me souvenir alors qu'aujourd'hui, elle est un objet de sarcasme et de moquerie?

Ma main se promène doucement sur l'armoire à deux corps. À son contact, voilà que ma maladie me reprend et que je me souviens... Je me souviens de ce jour où, emballés, François et moi l'avions redécouverte dans le grenier de la grande maison paternelle. Nous avions bien ri, elle était d'une couleur indéfinissable et sur chacune de ses quatre portes, un «cœur saignant» rouge vin avait naïvement été peint à la main. On savait qu'elle avait d'abord été reléguée dans un recoin obscur de l'immense maison, avec ses quatre pauvres petits cœurs, jusqu'au jour où l'on s'était finalement décidé à hisser cette masse encombrante au grenier où elle se trouvait depuis.

Ma mère souriait, elle ne comprenait pas cet engouement soudain pour les vieilles choses. Mon père, lui, se demandait comment lui faire redescendre les étages, l'installer à bord et sur la toiture de notre minuscule voiture et la remonter jusqu'au troisième étage, à la porte de notre non moins minuscule logement, en ville.

Moi, je la voulais désespérément... je faisais corps avec elle, je sentais qu'elle ne me quitterait plus jamais.

Et pourtant dernièrement, cela avait bien failli arriver. Il n'était pas si loin, le jour où François m'avait fait remarquer que finalement, c'était un véritable mastodonte cette armoire, qu'elle prenait littéralement tout le mur, qu'elle n'était somme toute, pas si logeable et fonctionnelle que cela, et qu'il faudrait peut-être éventuellement songer à la remplacer par un meuble plus léger, aux lignes pures et sobres... pourquoi pas un meuble italien?

Cette sortie m'avait prise par surprise. Instinctivement, je m'étais rangée devant l'armoire; geste dérisoire, ridicule, enfantin même, mais à l'éclat de mes yeux, François avait compris. Nul meuble, aux lignes si aériennes soient-elles, n'occuperait jamais ce pan de mur.

Elle est maintenant si belle, notre armoire... Je me souviens, voilà que cela me reprend... je me souviens que, dès son arrivée, rue Saint-André, François et moi avions étalé du papier journal par terre et que sans attendre, nous avions entrepris la dure besogne, cette longue cour amoureuse, qui nous la dévoilerait chaque jour plus belle, avec des moulures et des enjolivures inconnues, tellement l'épaisse peinture n'avait plus laissé de place aux reliefs au fil des ans.

C'est avec émotion que nous avons découvert que mon arrière-grand-père se servait du pan intérieur de ses portes pour noter ses transactions de veaux, vaches et cochons. Il avait gravé là, la petite histoire, celle que l'on ne raconte pas, jamais nous ne l'effacerions, elle était écrite à tout jamais.

Pendant près d'un mois, cette entreprise avait occupé le plus clair de notre temps, le plus gros de nos pensées. Quand, le travail achevé, nous l'avions contemplée, l'émotion m'avait

étreinte et les mains sur mon ventre rebondi, où déjà je sentais bouger la vie, je me demandais comment mon enfant interpréterait cet acte d'amour et de respect.

Ah! que cette époque était belle! C'est collectivement que nous faisions alors un exercice de mémoire. C'est collectivement que nous partions à la recherche de notre passé, que nous tentions de déterrer nos racines.

Nos enfants, dès la naissance, reposaient dans ces berceaux qui nous avaient accueillis, de génération en génération. Nous partions à la découverte de notre terre, émerveillés et éblouis, elle inspirait nos poètes qui la chantaient, la récitaient, la disaient.

Jour après jour, nous consolidions notre sentiment d'appartenance, nous éprouvions de plus en plus de fierté à contempler ces lopins de terre que nous avions défrichés à la sueur de nos fronts, nous éprouvions de plus en plus de fierté à fouler ce sol que nos ancêtres nous avaient laissé en héritage, nous éprouvions de plus en plus de fierté à nous dire, qu'ici, c'était chez nous; et de cette fierté même, naissaient des forces nouvelles, notre combativité, notre solidarité, notre lutte contre cette menace constante d'assimilation, d'uniformisation et d'assujettissement.

C'est que pour notre malheur, sur ce vaste continent, nous étions un peuple minoritaire; c'est que pour notre malheur, loin d'être conscient de l'apport exceptionnel que représentait la survie de notre société dans l'histoire des civilisations, l'on tentait à tout prix d'éteindre ce présent sursaut de conscience et de mémoire collectives qui animait le peuple.

Mais voilà, vieille armoire, qu'il me faut cesser d'entretenir mes illusions sur ton avenir et sur le mien. Je suis une nord-américaine, me répète-t-on, je suis fille du monde, fille de nulle part, fille d'ici et d'ailleurs, fille de partout. J'ai tort de m'accrocher, j'ai tort de ressasser de vieilles choses, j'ai tort de me rappeler; je suis devenue un être folklorique, je suis une «granola», l'on me regarde bizarrement.

Et dès aujourd'hui, je devrai faire le redressement qui s'impose dans l'éducation de mes enfants. Oubliez tout, petits! Laissez-vous bercer par ce vent d'anonymat qui envahit la pla-

nète tout entière; oubliez votre identité, oubliez le vocabulaire que je vous ai enseigné, sinon vous serez accusés d'excès de mémoire.

L'on vous dira qu'il vous faut tourner la page, qu'il faut tourner le regard vers l'avenir. Oubliez les odeurs, les sentiments, cessez de rêver, cessez surtout de travailler à réaliser votre rêve.

Devenez pragmatiques, petits! Faites place au discours sophistiqué, où les chiffres s'alignent sans fin, apprenez à manipuler vos ordinateurs, apprenez à développer une mentalité de gagnants. Ne faut-il pas se battre pour gagner à tout prix? La société appartient maintenant aux technocrates, qu'à cela ne tienne, vous deviendrez d'excellents techniciens. Ne sommes-nous pas à l'ère des robots?

Oubliez votre langue, enfants! Qui se parle encore de toute façon? Qui écoute encore de toute façon? Remisez la vieille armoire, enfants! Regardez comme elle prend de la place, comme elle est lourde! À elle seule, elle contient tout le passé du monde, tout le passé de notre monde.

Les yeux gonflés, je regarde le vieux meuble. Ma peine s'estompe peu à peu. Le renoncement s'installe. En ces temps troubles, on dit tellement de choses, vieille armoire. Comment feindre de les ignorer?

On dit: laissez tomber, le peuple n'est pas prêt! On dit: consolidons notre emprise économique, nous verrons après! On dit: cessez de vous tourner vers le passé, regardez vers l'avenir! On dit encore tant et tant de choses...

Mais moi, vieille armoire, je ne me sens pas d'affinité avec ce nouveau langage, sa logique m'échappe. Il y a tellement de choses que l'on ne dit pas, que l'on ne dit plus. Je me sens seule, si peu de mes amis pensent toujours comme moi, la flamme qui brillait dans leurs yeux s'est peu à peu éteinte, nos conversations aboutissent au néant, au cul-de-sac, nous sommes divisés, solitaires, confrontés à nos contradictions, à nos incertitudes savamment entretenues.

Tu peux bien garder ta vieille cire... toi. Ton espérance de vie a passablement diminué; et puisqu'il faut à tout prix parler

d'économie, je me demande bien, quel prix je pourrais tirer de toi, par les temps qui courent. Peu, sans doute, tu n'es plus à la mode, ma vieille. Tu es comme moi. Tu es comme ma mémoire.

Le rebord de l'armoire donne asile à de petits santons de Provence. Je sens les regards sévères du paludier, de la fermière, du porteur de fagot, du berger et des autres figurines posés sur moi. Ainsi donc tu abandonnes? Oui, oui, j'abandonne. J'en ai assez; assez de ces accusations sans fin, assez de ces allusions malveillantes, assez de toujours devoir défendre, me défendre, assez d'y mettre toutes mes énergies!

On m'a trompée, j'ai été dupée, moi et tant d'autres, on m'a appris trop de belles choses que j'ai retenues, auxquelles j'ai entièrement cru, qu'on m'a transmises de mère en fille. Que voulez-vous? Que je me fasse tuer pour elles? Ma parole, je délire, voilà que je dialogue avec des santons.

Un rayon de soleil égaré s'attarde sur le bois couleur miel. Dieu, que j'aime cette couleur, ma main est irrésistiblement attirée, elle se pose doucement sur le bois ciré.

Ainsi donc, je renonce! Je renonce à te défendre, à te préserver! Comprends-moi, depuis quinze ans, j'y ai mis toute ma vie, j'ai tout négligé pour toi: mari, enfants, carrière, amis, parents, loisirs, moments en tête à tête avec moi-même, tout. Ne crois-tu pas qu'il est temps de m'accorder un peu de repos, ne crois-tu pas qu'il est temps que je me range du côté des gagnants? Tu ne crois pas?

Mais parle, parle donc, dis-moi ce que je dois faire! Si ma main à ton contact ne peut pas le sentir, le deviner, qui donc me le dira? Qui donc me donnera la force et le courage de continuer? Depuis deux heures que je tourne autour de toi, comme si tu possédais la solution. Aide-moi.

Je t'ai toujours chérie, tout ce qui te concerne est gravé à jamais dans ma tête. Que l'on te déplace, que l'on te remise, que l'on te brûle au bûcher, jamais tu ne mourras dans ma mémoire. Jamais je n'oublierai ce sentiment de fierté qui s'empare de moi, quand je te contemple. Jamais je n'oublierai que ce sont les mains de mon arrière-grand-père qui t'ont donné la vie et que ce sont les miennes qui t'ont redonné la dignité. Jamais je n'oublie-

rai que durant des années, seule dans ton grenier, tu m'as patiemment attendue, espérant que bientôt, j'allais comme des milliers d'autres, faire un exercice de mémoire.

Qu'attends-tu de moi? Moi, je te demande peu de choses! Redonne-moi la lucidité de concilier l'enseignement du passé, la force du présent et une juste perspective de l'avenir... et je continue de me battre! Redonne-moi l'espoir, la foi inébranlable... et je déplacerai des montagnes! Redonne-moi la sérénité, et j'entraînerai avec moi les plus sceptiques! Réapprends-moi à aimer mon peuple, plus qu'il ne s'aime lui-même.

Petites figures immobiles, les santons me dévisagent. Un souvenir ressurgit. Je me souviens... Mélanie, petite et ensuite Manuel, sur le bout des pieds, tendus à l'extrême, tentant vainement d'attraper l'un des petits personnages, paisiblement installés sur le rebord de l'armoire... et nous qui les soulevions, émus de leur détermination.

Il y a bien longtemps que leur petite tête a dépassé l'obstacle, il y a bien longtemps qu'ils n'ont plus besoin de nous pour attraper les santons.

À l'évocation de ce souvenir, je souris... subitement envahie par une paix infinie. Tu es sauvée, ma vieille! On y est parvenu! Qui de toi ou de moi aura donné le plus à l'autre, cela n'a pas d'importance. Toutes deux, nous faisons corps ensemble. Au plus fort de la confusion, nous nous sommes retrouvées.

La gamme et l'intensité des sentiments que je viens de vivre n'aura pas été vaine. De la révolte, à l'abattement, au doute, au renoncement, voilà le chemin qu'il me fallait parcourir pour en arriver là.

Enfin sereine, enfin sûre de moi, enfin moi-même. Fille et petite-fille de rebelles, fille et petite-fille de résistants. On prétendra encore longtemps qu'il me faut renouveler mon discours, m'adapter, arriver en ville, changer de disque.

Est-ce ma faute à moi, si l'image de mes enfants sur la pointe des pieds, tentant d'atteindre l'inaccessible me touche à tel point, qu'elle m'indique la réponse que je cherchais?

Est-ce ma faute à moi, si je comprends soudain, que ce qui était inaccessible hier, deviendra accessible demain?

Est-ce ma faute à moi, si en attendant, je refuse de plier l'échine?

Est-ce ma faute à moi, si en attendant, je refuse de me soumettre?

Est-ce ma faute à moi, si du plus profond de mon être je sais que ma lutte est juste?

Est-ce ma faute à moi, si je veux ce pays, qui est le mien, pour mes enfants et petits-enfants?

Est-ce ma faute à moi, si les mots ne peuvent être réinventés?

Non, je ne suis pas une perdante, non je ne radote pas. Je suis une femme du XX^e siècle, pleinement consciente du monde qui l'entoure, totalement ouverte à ce qu'il peut lui apporter de bon. Je suis une femme du XX^e siècle pour qui les mots dignité et liberté veulent toujours dire quelque chose. J'ai la prétention d'être une femme saine et pourtant, longtemps encore on m'accusera d'utiliser un langage que l'on qualifie dédaigneusement de métaphorique, longtemps encore on m'accusera de véhiculer un message que l'on prétend messianique... comme si de cela, je devais à tout prix, me sentir coupable et me guérir.

Gare à celui qui voudrait m'acheter, je ne suis pas à vendre. Gare à celui qui voudrait m'entraver, il ne pourra m'arrêter.

Même si on le prétend, je ne suis pas un être nostalgique, je suis une mutante avec l'exaltation et les angoisses que cet état implique.

Je respecte ce qui me vient du passé, je l'adapte à mon présent et je le lègue à l'avenir.

Quand dans cent ans, on dira, si l'on s'en souvient encore, que souvent au cours de l'histoire, l'on a vainement tenté d'arrêter notre marche, on pourra répondre que des hommes et des femmes, atteints d'un excès de mémoire ont avec opiniâtreté forcé les leurs à se souvenir, qu'on les a traités de tous les noms, qu'on les a marginalisés, mais que voulez-vous à cette époque,

nul remède n'avait encore été inventé pour soigner «l'excès de mémoire».

Moi, je ne serai plus là, mais toi tu y seras. Occupant tout un pan de mur de la maison de mon arrière-petite-fille, qui fièrement, les mains sur son ventre plein songera en souriant à ce petit être à naître, à cet enfant qui viendra perpétuer la maladie devenue chez nous non seulement héréditaire mais contagieuse: l'excès de mémoire.

Les Laurentides et Saint-Jérôme: La porte du Nord

par SERGE ST-JACQUES

Introduction

Cette recherche sur les Laurentides et Saint-Jérôme veut être comme une intervention dans un milieu où j'ai vécu et où je serai peut-être appelé à jouer un rôle plus actif dans cette société, suite à mes études universitaires.

De plus, elle permettra de faire connaître la région la plus touristique du Québec (1 000 000 de touristes par an).

Le travail se divise en cinq parties: I: Historique (Laurentides + Saint-Jérôme); II: la population (Saint-Jérôme); III: L'économie (Saint-Jérôme); IV: Les activités (Laurentides); V: Autres (Laurentides + Saint-Jérôme).

I - Historique

Situation: Au nord-ouest de l'île de Montréal, la région des Laurentides est bordée au sud par les plans d'eau de la rivière Outaouais, du lac Deux-Montagnes et de la rivière des Mille-Îles. À l'ouest, son territoire est délimité par l'axe Calumet-Mont-Laurier et s'étend jusqu'à la réserve La Vérendrye. Le parc du Mont-Tremblant la borde au nord et la région de Lanaudière la côtoie à l'est.

Pour sa part, Saint-Jérôme est située à 30 minutes du centre-ville de Montréal et à 5 minutes de l'aéroport international de Mirabel. La région de Saint-Jérôme métropolitain constitue l'ensemble économique le plus important et le plus complet au nord de Montréal.

Historique: Les Laurentides font partie du plus vieux massif montagneux du globe. Formées à l'époque précambrienne, rongées et arrondies au cours de millions d'années par les cycles d'érosion et les glaciers quaternaires, elles représentent aujourd'hui une surface moutonnée où abondent lacs et cours d'eau.

On y retrouve de nombreuses vallées et de magnifiques montagnes aux sommets bombés et aux pentes abruptes.

La région des «pays d'en-haut» est chargée d'histoire et de légendes, car les Laurentides sont, pour plusieurs, associées à la silhouette gigantesque du Curé Labelle, à son discours emporté et à sa lutte acharnée pour la colonisation de la région. C'est grâce à cet homme, surnommé le «Roi du Nord», que la région connaîtra un essor formidable.

Ce sont, au début du 17^e siècle, les seigneuries de Terrebonne, des Mille-Îles et de Deux-Montagnes situées sur les bords de la rivière des Mille-Îles, qui servirent de voie d'implantation aux premiers colonisateurs de la région. Un siècle plus tard, vers 1750, Eustache Lambert Dumont, seigneur des Mille-Îles, demande à l'intendant Bigot un agrandissement de territoire dans la contrée qui deviendra, en 1830, Saint-Jérôme. Le Curé Labelle, ayant compris la valeur touristique du Nord, fonde une vingtaine de paroisses et implante son chemin de fer: le Québec — Montréal et Occidental. La voie du «petit train du Nord» (1892), reliant Saint-Jérôme à Sainte-Agathe, rend dès lors les Laurentides accessibles aux villégiateurs.

De nombreuses résidences d'été apparaissent à Sainte-Agathe à partir de 1894. En 1930, la région connaît un développement extraordinaire avec la popularité d'un nouveau sport: le ski. De grands hôtels ouvrent leurs portes et les premières remontées mécaniques font leur apparition.

II - Population

Une capitale régionale: La célèbre cité du Curé Labelle a vu son développement se perpétuer dans la foulée même de ce grand colonisateur. Aujourd'hui, Saint-Jérôme est le centre nerveux d'une agglomération de 50 000 personnes.

Saint-Jérôme métropolitain est constitué de Saint-Jérôme, Bellefeuille et Saint-Antoine. C'est le siège des services gouvernementaux et publics le plus important au nord de Montréal et il polarise l'activité économique de toute la région.

Statistiques: La population de Saint-Jérôme est de 25 123 habitants. Cette population se répartit dans une superficie de 15,86

kilomètres carrés. Ce qui donne une densité de 1 584 individus au kilomètre carré.

Cette population est constituée à 97,07% de francophones et 18 304 personnes ont le droit de vote (électeurs).

État civil: Population de 25 125:

48,00%: population masculine;

52,00%: " féminine;

42,00%: " célibataire;

49,00%: " mariée;

3,00%: " divorcée.

24 ans est l'âge moyen au 1^{er} mariage pour les hommes;

22 ans est l'âge moyen au 1^{er} mariage pour les femmes.

Famille: Il y a 6 825 familles, à Saint-Jérôme:

66,00% des familles ont des enfants à la maison;

33,87% n'ont aucun enfant;

28,89% n'ont qu'un enfant;

24,19% ont deux enfants;

13,05% ont trois enfants ou plus.

Il y a environ deux fois moins d'enfants mis au monde en 1984 qu'il y a 20 ans.

Ainsi les 20-24 ans représentent 5,97% de la population, mais les 0-4 ans ne forment que 2,97% de celle-ci.

Religion: 95,63% de la population sont catholiques; 2,54% de la population sont protestants.

Études: 30,61% de la population ont moins de 9 années de scolarité; 37,30% ont terminé entre 1 à 9^e et 1 à 13^e année; 4,09% de Jérômiens ayant plus de 15 ans ont un diplôme universitaire.

Logements: Il y a 9 430 logements à Saint-Jérôme:

65,06% sont loués;

34,94% sont possédés.

Revenu: Le revenu *per capita* à Saint-Jérôme est de 20% sous la moyenne canadienne.

Le revenu moyen par famille est de 22 429\$

23,74% des familles ont plus de 30 000\$ de revenu.

III - Économie

Malgré un revenu *per capita* de 20% moindre que la moyenne canadienne, Saint-Jérôme se voit comme un marché de ventes au détail très dynamique, étant à 38% au-dessus de la moyenne nationale.

De plus, le parc industriel de Saint-Jérôme, en bordure de l'autoroute des Laurentides, occupe une superficie de plus de 1 100 acres de terrain, dont la moitié est occupée par une centaine d'entreprises, dont 80 sont manufacturières.

L'industrie: La structure industrielle du Saint-Jérôme métropolitain s'est complètement transformée durant la dernière décennie. D'une agglomération qui relevait anciennement des secteurs traditionnels (textile, vêtement et bonneterie) et dont la main-d'œuvre dépendait de quelques entreprises seulement, elle a acquis depuis une structure industrielle diversifiée et plus sécuritaire, avec plus de 130 industries qui opèrent dans des secteurs en pleine expansion (métallurgie et produits métalliques, produits électriques et électroniques, aliments et boissons, produits chimiques et caoutchouc). L'industrie de Saint-Jérôme crée un potentiel de plus de 5 000 emplois, ce qui se traduit par des milliers d'autres emplois dans le secteur des commerces et services (gouvernements, hôpitaux, écoles, etc.).

La proximité du vaste marché montréalais, de l'aéroport de Mirabel avec la possibilité d'un marché international rendu intéressant par le cours actuel du dollar, ainsi que la qualité du réseau routier favorisent grandement l'implantation de nouvelles industries dans le Saint-Jérôme métropolitain. Par exemple, le nouveau-né à Saint-Jérôme: Bell hélicoptère.

Pour l'ensemble des quelque 130 industries à Saint-Jérôme, voici les 5 plus importantes en termes d'employés:

Nom	Nombre d'employés	Genre de production
Rolland inc.	687	papiers fins
Waterville ltée	365	tableaux de bord d'auto
Warrington inc.	343	patins + bottines de ski
Philips Électrique ltée	336	éclairage
Male Pants M + G Canada	295	vêtements de sport

De plus, il est à noter qu'il y a, à 10 minutes de Saint-Jérôme, General Motors situé à Sainte-Thérèse.

Le commerce: Malgré une superficie de seulement six milles carrés, le secteur tertiaire de Saint-Jérôme compte près de 1 100 commerces et services. Dans le secteur gouvernemental, la plupart des ministères tant provinciaux que fédéraux sont représentés en plus du secteur para-public dont l'hôpital, le Cegep et la Commission scolaire régionale. Les autres services publics, comme les institutions financières, les professionnels et les divers organismes, sont aussi présents en grand nombre.

Par exemple: L'Église a fait de Saint-Jérôme son Évêché. Au niveau judiciaire, elle est le siège d'un district (rappelons la célèbre cause de Claire Lortie). Saint-Jérôme a les principaux ministères provinciaux et fédéraux, en plus des bureaux régionaux représentant les Laurentides. L'Hydro-Québec, Bell Canada et les Postes Canada sont à Saint-Jérôme pour desservir les Laurentides.

Les politiques de développement économique: L'évolution industrielle et le rayonnement économique de l'agglomération de Saint-Jérôme depuis les dix dernières années n'ont pas été l'effet du hasard. Ainsi, les trois niveaux de gouvernement ont élaboré des politiques de développement qui se sont traduites par des investissements en infrastructures, des programmes d'aide technique et financière, ainsi qu'une série de mesures destinées à seconder les entreprises manufacturières.

Au palier fédéral, le M.E.I.R. administre le «Programme de développement industriel régional» (PDIR) par lequel tous les secteurs industriels du Saint-Jérôme métropolitain sont admissibles à des subventions, contributions, prêts participatifs ou garanties de prêts dans six secteurs clefs d'une entreprise, soit: le contexte de développement industriel, l'innovation, l'établissement, la modernisation et l'agrandissement, la commercialisation, la réorganisation. Le gouvernement provincial, par l'entremise du M.I.C.T. et de la S.D.I., accorde pour sa part des subventions pour aider financièrement et techniquement à l'implantation, l'expansion et la consolidation des entreprises manufacturières.

Au niveau du plan d'action de la Corporation de développe-

ment économique du Saint-Jérôme Métropolitain inc., la majorité des efforts se concentrent autour de cinq domaines d'intervention, soit: inventaire socio-économique, identification des priorités, stratégie de développement industriel, promotion et communications, dossiers spéciaux. Au travers de toutes ces interventions, la priorité de la Corporation demeure toujours «*Le service aux industriels*», de façon à favoriser la croissance économique du Saint-Jérôme métropolitain.

Le secteur industriel est la principale cible des gouvernements, car il constitue le moteur de l'économie et le maillon le plus important. Pour le Saint-Jérôme métropolitain, surtout après la crise économique, ce secteur signifie la garantie de maintenir l'activité économique, l'assurance de travail pour la main-d'œuvre locale et une diminution du fardeau fiscal pour les contribuables.

IV - Activités

Été: Il y a plein d'activités dans tous les petits villages des Laurentides.

On y retrouve le plus grand nombre de clubs de golf au Québec, des centaines de kilomètres de sentiers de randonnée pédestre et de nombreux centres d'équitation.

Il y a des rivières aménagées pour le canot-camping et des lacs accessibles aux amateurs de camping et d'activités nautiques.

Il y a aussi l'escalade, la photographie, les pique-niques, etc.

Automne: C'est l'un des plus beaux paysages que l'on puisse voir au monde, tout le long de cette chaîne de montagnes.

C'est, bien sûr, le moment rêvé pour les chasseurs et les pêcheurs.

Hiver: Les Laurentides sont le paradis des activités de plein air avec une trentaine de stations de ski alpin accessibles entre 5 et 30 minutes du centre-ville de Saint-Jérôme.

Une trentaine de pentes de ski alpin qui comprennent 174 téléskis, 28 télésièges et des pistes qui s'étirent jusqu'à 5 200 mètres.

De plus, il y a 1 500 kilomètres de sentiers de ski de fond, auxquels vient s'ajouter une longue liste d'autres activités sportives à offrir, telles que le patinage, le toboggan, la motoneige, la raquette, sans oublier la pêche blanche et la trappe dans les pourvoiries des Laurentides.

Printemps: La période des sucres. Les Laurentides regorgent de bonnes vieilles cabanes à sucre.

Les festivals: La région des Laurentides abonde en festivités de toutes sortes: folie sur neiges (mi-août) (Piedmont); les fêtes du vieux Saint-Eustache (Saint-Eustache); festival d'aviation miniature (Lachute); festival des ethnies (Sainte-Thérèse); festival des fraises (Sainte-Anne-des-Plaines); festival hippo-courons (Saint-Hippolyte); théâtre d'été de Sainte-Adèle; concours hippique Sainte-Adèle; festival de la Farandole (Sainte-Marguerite); théâtre à la Butte (Val-Morin); le Patriote (Sainte-Agathe); le Nord en fête (Sainte-Agathe); le festival des Couleurs (Mont-Tremblant); descente des rapides sur la rivière du Diable; festival de ski de fond (Entre lacs); festival de ski de fond (Mont-Rolland); championnat mondial de ski acrobatique (Mont-Rolland); les carnavals.

Les attraits: boutiques d'artisanat et d'antiquités (Piedmont); super-glissoire (cascad'eau) (Piedmont); village de Séraphin (Sainte-Adèle); au pays des merveilles (Sainte-Adèle); super-glissoire (super cascade) (Sainte-Adèle); village du Père Noël (Val-Morin); village antique Mont-Castor (Val-Morin); pisciculture (Saint-Faustin); parc du Mont-Tremblant.

V - Autres

Dirigeants: Le maire de Saint-Jérôme, Bernard Parent, est assisté de six échevins.

Les Laurentides sont représentées par le député Fernand Ladouceur (PC) au fédéral et par le ministre Robert Dean (PQ) au provincial.

Santé: Les services de santé sont distribués par l'hôpital Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme avec plus de 300 lits, par plusieurs cliniques et centres d'accueil qui regroupent tous les professionnels du domaine de la santé.

Enseignement: De l'école primaire jusqu'au niveau collégial, le domaine de l'enseignement est présent à tous les niveaux, à l'intérieur même de Saint-Jérôme.

Le cégep de Saint-Jérôme et le cégep Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse dispensent l'enseignement général et professionnel dans plusieurs domaines tels que les sciences administratives, les sciences pures, les sciences de la santé, les arts, etc. La population adulte profite en très grand nombre de cours de perfectionnement.

Autres services: journaux: *Écho du Nord* — *Avenir du Nord* — *Mirabel*; radio: CJER (ma) — CIME FM (mf); tv: CHOY-TV (tv communautaire); approvisionnement: Le Carrefour du Nord et les galeries des Laurentides abordent la nouvelle formule des centres commerciaux intérieurs.

Conclusion

Même si ce travail a porté plus sur l'aspect positif de Saint-Jérôme et des Laurentides, il n'en demeure pas moins que nous avons nos problèmes.

Il suffit de penser à Tricofil, à la fermeture de l'Hôtel Lapointe, aux misères du centre-ville avec l'arrivée du Carrefour du Nord, à la sous-utilisation de l'aéroport de Mirabel, au 20% de chômage chez les jeunes de moins de 25 ans, etc...

Mais, Saint-Jérôme est le cœur d'une activité économique sans cesse en croissance. C'est pourquoi l'on peut croire que «la porte du nord», qui vient de fêter ses 150 ans, a un bel avenir devant elle.

Son plus grand avantage consiste en ce qu'elle a un pied dans le stade olympique et l'autre à la campagne.

Remerciements: Communication Québec. Centre touristique des Laurentides. Hôtel-de-ville de Saint-Jérôme. Centre culturel de Saint Jérôme. *Financial Post*. Statistique Canada.

La dynamique des relations extérieures

par GILLES RHÉAUME¹

Depuis toujours, les relations extérieures constituent, tant pour les peuples que pour les États, un élément majeur. Aujourd'hui, à une époque où les distances n'existent plus, les peuples se doivent, plus que jamais, de tenir grandes ouvertes leurs portes sur le monde afin d'entretenir, avec les autres peuples, des liens de toute sorte. Sans ces échanges, l'isolement qui, par définition, étouffe et paralyse, s'emparerait rapidement des collectivités qui seraient tentées de négliger ce domaine. Les relations extérieures sont vitales à telle enseigne que la reconnaissance de l'existence d'un peuple ou d'un État passe nécessairement et essentiellement par le biais des rapports avec les autres entités nationales. La communauté internationale doit intervenir, non pas pour donner naissance à une collectivité, mais bien pour lui permettre d'agir en tant que participante à la vie des peuples. C'est pourquoi la capacité de nouer des relations extérieures a toujours été une des principales revendications des peuples soucieux d'assumer pleinement leurs responsabilités.

Tout en soulignant l'importance du fait d'entretenir des liens solides avec l'ensemble des composantes de la communauté internationale, force est de reconnaître l'existence d'affinités particulières entre certains peuples. Ces canaux naturels que sont, par exemple, la proximité géographique, l'intérêt économique, l'appartenance à un même espace linguistique et culturel, ainsi que la similitude des situations, sont les critères sur lesquels doit s'appuyer toute la démarche des relations extérieures.

Ces relations extérieures s'effectuent à plusieurs niveaux. L'État étant normalement l'expression politique des peuples, les rapports interétatiques sont aussi nombreux que diversifiés. Il ne faut pas oublier cependant qu'il existe des peuples sans État, ou

1. Conférence de presse donnée à Delémont. Suisse, le 8 septembre 1985.

encore des peuples dotés d'un appareil étatique où la responsabilité des relations extérieures relève d'un palier d'intervention autre que celui qui est contrôlé par ledit peuple. C'est pourquoi il est nécessaire que les échanges internationaux s'effectuent aussi et j'oserais même aller jusqu'à dire surtout sur le plan populaire. Tout est bon lorsqu'il s'agit de s'ouvrir aux autres.

Pour nous, de la Francité, c'est-à-dire pour les peuples d'origine française, la Conférence des communautés ethniques de langue française, qui réunit les peuples et les communautés du Val d'Aoste, de la Romandie, du Jura, de la Wallonie, de Bruxelles, de la France et aussi de l'Acadie et du Québec, cette Conférence se veut un instrument de concertation qui s'inscrit naturellement dans le processus des relations internationales. Plusieurs organisations internationales s'intéressent aux collectivités qui sont liées à la langue et à la culture française. La Conférence des communautés ethniques de langue française se penche particulièrement sur l'évolution des luttes et des revendications des mouvements membres et, par conséquent, donne l'occasion de dresser un bilan de l'ensemble des activités des communautés qui constituent la Francité.

Les effets bénéfiques concrets de l'existence de notre association se font heureusement sentir. La connaissance des autres peuples, des accords entre les États, la naissance de nouvelles amitiés méritent, entre autres, d'être cités et suffiraient par eux-mêmes à justifier le maintien et le développement d'une telle manifestation. Mais il faut dire que les conséquences directes ou indirectes, mais toujours utiles, de ces assises francophones, sur la vie de la Francité, sont aussi larges que profondes.

Nous avons tenu, au mois d'août dernier, à Trois-Rivières, au Québec, la VIII^e Conférence des communautés ethniques de langue française, sous le thème: «Les manipulations.» À cette occasion, lors de la séance inaugurale, M. Roland Béguelin nous a présenté, en tant que témoignage, l'expérience récente de la République et Canton du Jura.

Voici un peuple qui a exercé son droit légitime de libre disposition. L'exercice de ce droit n'est pas facile. Nous savons que les adversaires de l'autodétermination sont aguerris et n'hésitent pas à utiliser les méthodes d'intimidation les plus basses. Les

opposants au projet jurassien n'ont pas craint d'utiliser la peur, le chantage et la corruption. À les croire, au lendemain d'une victoire jurassienne, tout allait s'effondrer. Et pourtant, la République et Canton du Jura est bel et bien vivante et de surcroît bien portante. Non seulement la catastrophe économique escomptée par les ennemis de la liberté s'est révélée mythique, mais aujourd'hui, l'État jurassien est le moins endetté de toute la Confédération helvétique. Le fruit du partage des biens qui a suivi la décision du peuple jurassien est lui aussi venu s'ajouter au patrimoine du nouvel État.

L'exemple jurassien, présenté à Trois-Rivières, au Québec, cinq ans après le 20 mai 1980, a été accueilli par les deux cent cinquante congressistes venus du Québec, comme une bouffée d'air frais, dont nous avons grandement besoin. Tout ce qui s'est fait contre le Jura, s'est fait aussi au Québec lors du référendum. Même argumentation et mêmes procédés.

La télévision, la radio et les journaux québécois ont diffusé le témoignage jurassien. Plusieurs indépendantistes ont dû ressentir, comme moi, une émotion extrêmement positive qui nous motive à continuer notre combat parce qu'il est nécessaire. Les dirigeants et les dirigeantes des sociétés nationales qui forment le Mouvement national des Québécois et ses 150 000 membres étaient présents à la grande réunion de Trois-Rivières. Ils ont tous et toutes entendu ces paroles de vérité. Je voudrais aujourd'hui, puisque l'occasion m'en est si gentiment donnée, remercier au nom des indépendantistes du Québec, le peuple jurassien, qui par son courage, sa détermination et sa ténacité a su démontrer la possibilité qu'a un peuple de s'affirmer dignement et clairement.

Grâce aux relations extérieures, grâce à l'existence d'un canal entre les différents éléments de la Francité, je pense, en tant que Québécois, tirer profit de l'expérience récente de la République et Canton du Jura.

Mesdames et Messieurs, sachez et répétez que la lutte du peuple québécois pour son indépendance nationale continue. Le départ de René Lévesque modifie sensiblement le paysage politique du Québec, puisque depuis vingt-cinq ans, cet exceptionnel animateur a joué un rôle prédominant; il continuera sûrement,

d'une nouvelle manière, à servir la cause. Quel que soit celle ou celui qui lui succédera, le projet indépendantiste demeurera présent chez nous. Les chefs de parti et les formations politiques elles-mêmes peuvent changer, mais les idées de liberté et d'indépendance dépassent les contingences pour se situer au niveau de la conscience nationale.

COMMENT VA L'ÉCOLE?

Des Normaliens de Grenoble (France), dans un débat sur l'enseignement des mathématiques, donnèrent leur avis, avec beaucoup d'humour. Comme leur opinion diffère beaucoup de l'opinion des autres, disons des auteurs du *Rapport Parent* et des auteurs de rapports au Conseil supérieur de l'Éducation (rapports aussi ennuyants à lire que les rapports écrits par les *monsignori* du Vatican!), nous la livrons à nos lecteurs. Derrière l'humour, on soupèsera le poids des réalités quelque peu cauchemardesques où se trouve plongée notre jeunesse.

Enseignement 1960: Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Ses frais de production s'élèvent au $\frac{4}{5}$ du prix de vente. Quel est son bénéfice?

Enseignement traditionnel 1970: Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Ses frais de production s'élèvent au $\frac{4}{5}$ du prix de vente, c'est-à-dire 80F. Quel est son bénéfice?

Enseignement moderne 1970: Un paysan échange un ensemble P de pommes de terre contre un ensemble M de pièces de monnaie. Le cardinal de l'ensemble M est égal à 100 et chaque élément p E M vaut 1 F. Dessine 100 gros points représentant les éléments de l'ensemble M.

L'Ensemble F des frais de production comprend 20 gros points de moins que l'ensemble M. Représente l'ensemble F comme un sous-ensemble de l'ensemble M et donne la réponse à la question suivante: quel est le cardinal de l'ensemble B des bénéfices? (À dessiner en rouge).

Enseignement renoué 1980: Un agriculteur vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Les frais de production s'élèvent à 80 F et le bénéfice est de 20 F. **Devoir:** souligne les mots *pommes de terre* et discute-en avec ton voisin.

Enseignement réformé 1990: Unpeizan kapitalist privilégié sanrichi injustement de 20 F sur un sac de patat; analiz le tekst et recherche les fote de contenu, de gramère, d'ortograf, de ponctuation et, ensuite, di se que tu pense de set maniaire de sanrichir. (Tiré du *Figaro magazine*, 19 janvier 1985.)

Le Québécois est un justicier naturel!

par PIERRE FILION

Noir comme dans un cercueil...

De retour d'Afrique; du bout du monde! Dix jours à un Festival de la jeunesse francophone à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, où se sont exprimés en sport, en culture et en science des jeunes de 26 pays de langue française. Et si le corps est de retour au Québec la conscience, elle, est ailleurs, malade et indisposée, incapable de composer avec l'écart incroyable qui existe entre «nous» et «eux».

Bien sûr, on pourrait éterniser des soupirs en relatant les déplorables conditions matérielles d'existence dont sont victimes les Africains; on pourrait noircir des pages en relatant tous les problèmes d'organisation relatifs au Festival de Yamoussoukro; il serait simple, mais combien inutile, de faire le jeu du commerce du facile et de grossir les images d'insalubrité, de perversité et d'ignorance qui caractérisent l'Afrique aujourd'hui. Et tout ça passerait bien tant et aussi longtemps qu'on ne ferait pas appel à la conscience. L'exotisme des problèmes des noirs passe encore. À distance quand même!

Mais ce qui doit être retenu, et ce que la délégation des 35 Québécois que j'accompagnais a retenu de l'Afrique dépassent bien l'exotisme et le curieux d'un quotidien si loin du nôtre.

Ce qui a été retenu, c'est le coup d'œil livide et lamentable de tous ces enfants, tout juste assez jeunes pour être nos fils, qui quémandaient des yeux les morceaux de pain qui nous servaient de pitance. Difficile à soutenir, ce regard. Et ce silence. On nous a dit de ne pas donner notre nourriture aux enfants, car on créerait un désordre pour du pain. Bel argument; difficile à expliquer à celui qui a faim. Ces yeux ne nous quittent plus. Même ici je ne peux m'en libérer. Et c'est tant mieux.

Ce qui a été retenu, c'est cette inacceptable condition qui est faite aux femmes. Quand elles ne sont pas «cousues», tout sim-

plement excisées, elles sont violentées et violées au même rythme que le sont les ressources naturelles. Chacun a sa chacune à écraser. Chaque femme a son prix, et son maître, qui la terrorise du regard et du doigt. J'ai souvenir de ce véreux fonctionnaire français qui «s'offrait régulièrement la noirceur» en échange d'un coca cola ou d'une bière chaude. Et ce Français était homme et blanc!

Ce qui a été retenu, c'est le quotidien d'un régime à parti unique: une «dictature tolérante», diront les plus avertis, qui s'entoure de matraques et de fusils, qui contrôle tout, de l'armée jusqu'à la poésie, et qui réduit une population à l'infantilisme chronique. Réponses toutes faites à des questions sérieuses; évidences superficielles quand il est question de sens; ignorance de l'évidence quand elle crève les yeux: nos interlocuteurs se craignaient conscients. Et quand, à la faveur de la bière, ou de leur confiance en nous, ils osaient une confiance bien légère sur le régime, c'était à coup de «je te fais confiance» et de «ne me donne pas». Ce qu'un illuminé président, entouré de crocodiles et de fusils, peut faire peur quand il est question de pouvoir! Ce qu'elle est fragile la démocratie. On nous a servi, par l'absurde, une belle leçon de démocratie et de liberté de penser.

Ce qui a été retenu, c'est la proximité physique entre les riches et les pauvres. Ici on fait son pipi dans le marbre d'une chambre à 100\$ la nuit et, tout juste à côté, une famille de huit s'entasse sous un toit de tôle supporté par quatre légers piquets. Sur la terre battue. Comme quoi le cœur peut s'endurcir et se fermer à toute conscience des écarts qui troublent les tendres. Tout juste à côté! On ne peut pas ne pas les voir. Si ce n'est avec le cœur, au moins avec les yeux! Et si l'écart après un certain temps ne donne plus de haut-le-cœur, espérons qu'il donnera, au moins, un «haut la conscience». À quelqu'un.

Ce qui a été retenu, c'est cette engueulade avec un médecin français qui refusait de soigner un enfant de la brousse parce qu'il ne faisait partie d'aucune délégation officielle aux Jeux de Yamoussoukro. Ce serpent d'hypocrite qui avait oublié son serment d'Hippocrate nous expliquait qu'il y avait des catégories chez les noirs. Il fallait être accrédité pour être soigné. La gangrène de ce futur cadavre ne l'énervait pas. Il en avait vu d'autres. Son cœur ne saignait plus. Français, homme et blanc. Lui aussi.

Ce qui a été retenu, c'est que les pays d'Afrique, en crise alimentaire, dépensent 11 milliards par année en armements.

Vous me direz que tout ça n'a rien à voir avec le sport. Avec les pages de sport! Et je vous dirai que vous avez grand tort, parce que quand on apprend que le salaire moyen des joueurs de baseball est de 329 000\$ par année, il faut conclure que tout ce que vous venez de lire ici a bel et bien une relation avec le sport. Et doit être lu dans les pages de sport. Par des gens du sport...

Le jumelage des villes

par MADELEINE PROVOST¹

1 - Situation de l'après-guerre

Comment notre temps en est-il arrivé à l'idée et à la pratique du jumelage? Si nous ignorons l'origine de ce puissant mouvement, nous pourrions assimiler le jumelage à un *mécanisme* ou à une envolée d'idéalisme, sans voir les racines, les besoins, les appels qui ont assuré le développement de ce mouvement international.

Partons de la Deuxième Grande Guerre. Notre point de départ est quelque peu arbitraire car beaucoup de gestes et d'idées, qui nous ont mis sur la piste des jumelages internationaux, ont commencé bien avant 1945. Néanmoins prenant pour acquis l'évolution de la civilisation occidentale et la grande ébullition qui se manifestait déjà à l'ancienne Société des Nations (1920-1946), à Genève, nous pouvons prendre comme point de départ la fin de la Deuxième Grande Guerre et l'inauguration des Nations unies en 1946.

Voyez la situation existentielle: les industries de plusieurs pays sont détruites, l'infrastructure des villes est en ruine: pas d'électricité, pas d'eau courante, pas de téléphone, pas de communication, pas de journaux, des milliers de foyers brisés à jamais, un très grand nombre de blessés, des migrations par millions de gens provenant d'ouvriers conscrits regagnant leur foyer, de prisonniers sans papiers d'identification, etc. Bref, pas de travail, pas de nourriture, pas de société organisée, pas de

1. Madeleine Provost, personne-ressource à l'École nationale d'administration publique (ENAP), conseillère en jumelages d'organismes publics et participante au Colloque de l'ENAP sur *«Comment promouvoir sa ville au plan international»*, nous permet de publier un chapitre de son volume à venir.

foyer pour des millions d'humains. Sans compter les 40 millions de morts causés par cette guerre.

C'est comme si un continent entier — l'Europe — avait été traversé par une folie furieuse d'auto-destruction. Jusqu'en 1945, les vainqueurs s'enrichissaient des dépouilles prises chez les peuples vaincus. Ainsi par exemple, l'armée d'URSS et des groupes de spécialistes virent au démembrement des industries restantes dans les pays balkaniques, destinés à devenir les satellites de l'URSS. Ce fut une razzia. Ici, le vainqueur se vengeait en s'appropriant les ressources industrielles des pays vaincus.

Mais partout ailleurs le problème se posa autrement. Les relations entre vainqueurs et vaincus furent totalement modifiées, pour *la première fois dans l'histoire*. Maintenant ce sont les vainqueurs qui vont s'entraider et aider les vaincus à reconstruire leurs pays. Plus les armées alliées avançaient, plus elles délivraient des villes et des espaces géographiques, plus la logistique des Alliés devenait compliquée. Ils prirent sur eux d'alimenter les populations délivrées. Ce fut *le premier pas*. On fonda L'UNRRA, le 9 novembre 1943 (UNITED NATIONS RELIEF AND REHABILITATION ADMINISTRATION)².

Par l'UNRRA, Franklin Roosevelt et les États-Unis atteignirent 25 pays et un milliard de personnes. Du 9 novembre 1943 au 30 juin 1947, l'UNRRA distribua environ 24 milliards de dollars en aliments, vêtements et médicaments, en transports, aide agricole ou industrielle. Après cette date et à cause de la fondation de l'ONU dont la Charte fut signée à San Francisco le 26 juin 1945, la majeure partie des activités de l'UNRRA fut absorbée par l'IRO (Organisation internationale des Réfugiés), par l'UNICEF (pour les enfants) et par la WHO (World Health Organization).

2. Voir Encyclopaedia Britannica, au mot UNRRA, p. 712.

Devant l'énormité des tâches de la reconstruction d'un continent cela devenait manifestement insatisfaisant. C'est le 5 juillet 1947, que le secrétaire d'État, George Catlett Marshall (1880-1959), dans une grande conférence à l'Université Harvard, lance l'idée d'une assistance américaine pour la reconstruction de l'Europe. C'était le Plan Marshall ou l'*European Recovery Program*, entré en vigueur le 2 avril 1948. En sept ou huit ans, dix-sept pays européens en profitèrent. Dix-huit milliards de dollars, donnés aux spécialistes en administration et aux grands techniciens européens, permirent à l'Europe de se rebâtir en un temps record. Jamais l'histoire n'avait vu une semblable remise en marche du monde. On le reconnaît aujourd'hui: il s'agit d'un miracle basé à la fois sur la générosité américaine et sur la compétence européenne.

Autre pas significatif: en janvier 1949, le président Harry S. Truman (1884-1972) en présentant son programme mit l'accent sur le POINT IV où, élargissant le Plan Marshall, il offrait l'aide économique des États-Unis *aux pays sous-développés*. Assistance surtout technique (agriculture, santé publique, éducation), elle serait administrée par la World Health Organization (WHO), la Food and Agricultural Organization (FAO), l'UNESCO et, en partie, par les États-Unis.

Bref, du 1^{er} juillet 1945 au 30 juin 1958, soit en 13 ans, les États-Unis auraient donné ou prêté à des taux très bas, près de 65 milliards de dollars aux pays européens ou asiatiques, en aide militaire et non militaire. L'offensive contre l'ignorance (analphabétisation), contre le manque d'hygiène et la prévention des épidémies, était lancée et marque quelques-unes des victoires les plus significatives du vingtième siècle. L'aide militaire alla surtout à la Grèce et à la Turquie, menacées par l'URSS et aux autres pays aussi menacés. L'aide aux pays sous-développés ne fut pas partout un succès et l'appui à des dictatures ou à des gouvernements indignes obligèrent les États-Unis à revoir toute leur politique étrangère.

Pour mieux comprendre l'effort américain, comparons-le avec celui de l'URSS. D'abord, l'URSS pilla ses voisins et les

vaincus. Puis l'espionnage industriel ou atomique lui permit de comprendre que tout l'équipement industriel volé ou subtilisé était sans valeur car il existait maintenant de nouvelles machines plus développées. Puis elle obligea la Pologne, la Tchécoslovaquie et tous les satellites à refuser le Plan Marshall. Devant la clameur mondiale, elle se décida même à les aider en leur distribuant 7 milliards en dix ans.

Voilà *ce que firent les États* après la Deuxième Guerre Mondiale. C'était grandiose mais impersonnel. Cela engendra la *guerre froide*. La propagande communiste ne cessa d'éveiller les gens à la mainmise possible de l'impérialisme américain sur leurs pays. Les conséquences sont ambiguës: d'une part les peuples du monde voient dans les États-Unis la plus grande puissance mondiale et tous les émigrés rêvent de gagner les États-Unis, pays des libertés et de la richesse; mais d'autre part le soupçon est là que les États-Unis travaillent pour leurs intérêts et se servent de l'arme économique pour asservir le monde. Les relations internationales sont empoisonnées par cette dichotomie profonde qui envenimera les relations internationales au 20^e siècle. Il fallait sortir de cette impasse.

Ce que firent les peuples fut aussi important que ce qu'accomplirent les États, sans soulever les mêmes objections et difficultés. Il s'agit d'un véritable raz-de-marée qui s'est développé par un secours plus ou moins organisé, de *personne à personne*. Dès 1945, les populations d'Amérique, seuls pays occidentaux que la guerre n'avait pas dévastés, inaugurèrent l'envoi de secours: aliments, vêtements, médicaments. De grandes agences se formèrent: Croix-Rouge (Genève), CARE (New York), Caritas (Vatican), etc. pour organiser, canaliser et assurer la bonne marche de ces envois.³

3. Deux cas d'entraide entre deux villes sont cités dans la brochure du 25^e anniversaire de Sister Cities international. Ce qui les fait remarquables, c'est qu'ils sont de 1946. (pp. 59-60)

On calcula que les réfugiés, les enfants, les familles, les prisonniers et les populations affectées par la guerre reçurent des cadeaux dont la valeur dépassait les deux milliards par année. Si le Plan Marshall donna 18 milliards, les populations, en dix ans, donnèrent plus de 20 milliards. C'était puissant, splendide, entièrement nouveau. Les populations démocratiques intervenaient dans la bonne marche du monde. Tous les dirigeants comprirent le fait. Il revint au général Eisenhower de l'interpréter, de l'encourager et de l'institutionnaliser, comme mouvement parallèle à l'action des États et qui ne devait pas être confondu avec le programme officiel des États. Sa retentissante intervention arriva le 11 septembre 1956.

Avant d'en arriver à ce discours, voyons simplement ce qui se passe: les familles des Amériques *adoptent* une famille d'Europe; une ville des Amériques *adopte* une ville d'Europe. Avec l'information reçue, la distribution s'améliore et s'étend. Le principe du départ c'est un don pur et simple, une aide apportée, un moyen de combler un besoin.

Dès 1950, M. Horace Boivin, maire de Granby, jumelle Granby avec Thun (Suisse). En 1952, Luchon (France) se jumelle avec Harrogate (Angleterre). En 1954, c'est York (États-Unis) avec Arles (France). Les exemples sont multiples. Tout est laissé à l'initiative privée.

2 - L'initiative privée et ses tâtonnements

Les démocraties en action, voilà le fait nouveau. Que les populations agissent et décident la reconstruction du monde, en dehors de toute action des États, voilà ce qui donne à réfléchir. Les peuples ne veulent plus la guerre: ils veulent l'organisation de la paix par l'entraide, le secours mutuel.

La bonne volonté laissée à elle-même entraîne, par ailleurs, bien des tâtonnements. Cela paraît dans le *vocabulaire*: on n'a pas de mot, au début, pour décrire ce grand mouvement; on n'a que des actes: on envoie des «cadeaux», des «dons», de «l'aide».

Puis des secteurs plus actifs comme des organisations ou des villes parleront d'*adoption*, d'*affiliation*.

Les *objectifs* sont flous. Le plus grand danger demeurent dans l'action *sans lendemain*, *éphémère*, dans les ententes purement *verbales*. Le grand mouvement de 1945 à 1955 obéit aux *lois de la spontanéité* et pas encore aux lois de l'*organisation structurée*. Les mass-média parlent chaque jour de ce phénomène extraordinaire mais personne ne sait trop où cela nous mène. On pense qu'avec le temps tout cela disparaîtra et que les égoïsmes collectifs régneront de nouveau et que chaque pays se refermera sur lui-même comme ils l'ont toujours fait, jusqu'à présent.

Ce mouvement, généreux et désordonné, ne semble pas avoir un *sens* ni être caractéristique de tout un siècle mais seulement une manifestation sporadique, enregistrée par l'histoire des masses, destinée à disparaître comme un fait curieux et sans signification. Cela est dû, avant tout, me semble-t-il, au fait que les peuples n'ont pas pris encore *conscience* de l'ampleur du mouvement. Ils ne voient pas, faute du recul nécessaire, qu'il s'agit là d'un geste *caractéristique*, appelé par une évolution très profonde des conceptions dans les relations internationales. En ce sens, sens et conscience, ici, vont de pair. Le général Eisenhower jouera ici un rôle historique en jetant les fondements de tout le mouvement du jumelage, destiné, semble-t-il, à jeter un réseau de nouvelles relations entre les peuples.

3 - Discours d'Eisenhower

Catalyseur des aspirations de son temps, le général Eisenhower, de plus, opéra un certain transfert de la générosité d'État à la générosité de l'initiative privée. De la Maison Blanche, le 11 septembre 1956, comme président des États-Unis, il lança son retentissant discours *People to People Program*, De peuple à peuple, un programme. Par ce discours l'univers prit conscience de ce qui avait été accompli et de l'importance de son intervention en politique internationale. *Le vingtième siècle posait des*

gestes nouveaux: l'initiative privée en matières de relations internationales devait demeurer. On venait de dégager les deux grands principes de notre époque, *le principe de la démocratie* (le monde international est aussi ouvert aux initiatives personnelles) et *le principe de la participation de tous* et chacun.

Cet appel à la coopération internationale, de peuple à peuple, c'est aussi l'acte créateur d'une opinion mondiale vigilante, créatrice et dynamique. Ce discours met aussi *fin au colonialisme* car c'est aussi l'époque où les grands empires se défont: l'Angleterre perd les Indes et la France, l'Algérie. Bref même si les satellites sont apparus, les colonies ont disparu. Davantage, c'est tout *l'esprit paternaliste* entre les nations qui disparaît. Les pays indépendants apparaissent aux Nations unies et elles sont sourcilleuses, à bon droit, en tout ce qui regarde l'égalité entre nations libres.

Les attitudes ont donc changé. Une époque est donc terminée. Les relations internationales, basées sur l'égalité entre les nations, parlent d'*échanges entre égaux*, de coopération, de collaboration. L'évolution des psychologies exige une transformation du vocabulaire. De là naît le jumelage des villes. Il apparaît comme la réponse aux temps nouveaux. Ce mouvement est tellement bien reçu que, maintenant, plus de cent pays, dans le monde, y participent d'une façon ou d'une autre, mettant des millions de personnes en état de participation active vers des relations de paix et d'ententes réciproques.

Nous avons le point majeur de la pensée du général Eisenhower dans cette pensée: «Deux profondes convictions nous maintiennent unis vers un objectif commun. La première c'est notre foi dans la réponse efficace d'un gouvernement local comme une balise principale de la liberté. La seconde, c'est notre foi dans la grande promesse du jumelage des villes et de peuple à peuple pour nous permettre de construire solidement la structure de la paix mondiale.»⁴

4. Sister Cities International, 25th Anniversary, p. 12.

Depuis lors, les chefs d'État n'ont pas manqué de souligner à quel point chaque personne devient responsable de bâtir la paix mondiale. Si les peuples veulent vraiment la paix, s'ils posent des gestes, nombreux et continus, dans ce sens, les gouvernements devront bien comprendre et craindre autant l'opinion internationale que les bombes atomiques dirigées contre eux.

Si, en faveur de la paix, nous avons connu la Charta Magna, les Parlements, les Nations unies, il faudra considérer, un jour, le discours du général Eisenhower comme un fait majeur qui a catalysé les forces vives des peuples, en faveur de la paix. À partir de là il nous faut étudier quelques grandes organisations qui obéissent, en certains points de vue, au *People to People Program*, puis nous aborderons directement le jumelage des villes.

4 - Quelques grandes organisations

L'ANGLETERRE: *United Kingdom of Sister Cities*;

FRANCE: Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ);

ISRAËL: Union des Autorités locales;

EUROPE: Le Conseil des Communes d'Europe;

JAPON: *Japan Association of Municipalities* (JAM);

ÉTATS-UNIS: *Town Affiliation Association* (12 juin 1967)
d'où provient *Sister Cities International*. — Et
combien d'autres pays? Allons-nous vers le
Village global de McLuhan?

En même temps que se multipliaient les organisations de jumelage, d'autres organisations, à buts plus spécifiques, étaient appuyés par les États. Nous en énumérons deux typiques:

- 1- Le *Peace Corps*, lancé par John Kennedy, président des États-Unis, le 1^{er} mars 1961. Il est formé de jeunes prêts à

donner une assistance technique à tout village qui veut organiser un dispensaire, une commune agricole, la construction d'une école ou d'un édifice communautaire, l'irrigation, l'infrastructure hygiénique d'un village ou d'un quartier, etc.

- 2- Les accords d'échanges entre la France et le Québec. Présentement, chaque année, une centaine de professeurs de France sont échangés avec une centaine de professeurs du Québec. Ces échanges peuvent se multiplier dans le domaine des beaux-arts, de la recherche, etc.

Ces deux exemples montrent comment, aidées par l'État, les populations peuvent entrer en communication et multiplier les contacts. Cependant la part de l'État fait toujours craindre une «invasion politique». Ainsi de jeunes infirmières américaines du *Peace Corps* allèrent au Nigéria. L'une d'elles décrivit à ses parents la situation réelle des villages qu'elle visitait. La lettre décrivait une situation si terrible que les parents, aux États-Unis, crurent bon de la publier dans le journal local. Elle fut reproduite. Le Nigéria, blessé dans sa fierté d'être ainsi présenté aux États-Unis, en fit un événement diplomatique et le *Peace Corps* dut se retirer, comme prenant part à de l'espionnage et à de la distorsion des faits.

De plus les Partis communistes ne se privèrent pas, par une contre-propagande, de dénoncer ces invasions d'Américains et les dangers que les *Peace Corps* représentaient comme tentacules de l'impérialisme américain! Leur moment de gloire est passé.

La leçon est dure: la bonne volonté ne suffit pas pour faire le bien. Les populations examineront les provenances, les motivations. Qui, pourquoi, comment et encore pourquoi. On questionnera la sincérité et la crédibilité des mandatés. On soupçonnera des motifs cachés. Bref, les relations internationales sont souvent empoisonnées par une politisation excessive et par un manque de confiance des gens les uns pour les autres. Établir la confiance demande du temps et des procédés éprouvés: le jumelage des villes, mettant l'accord entre deux autorités locales, a plus de chance d'être accepté par les populations. *L'expérience le prouve.*

5 - L'histoire du jumelage des villes au Québec

Si surprenant que cela peut être pour les non-initiés, le Québec n'est pas en retard sur le mouvement général des pays en faveur du jumelage des villes. Un initiateur fut le maire de Granby, M. Horace Boivin, qui, dès 1950, allia Granby avec la ville de Thun, en Suisse. Malheureusement il ne sut ou ne put structurer ses bonnes idées en une association permanente.⁵

Le véritable fondateur fut plutôt M. Marcel Robidas qui, en 1973, alors qu'il était maire de Longueuil, ouvrit, avec le concours de Madeleine Provost, un *Secrétariat des villes jumelées*, affilié à la Fédération des Villes jumelées (FMVJ). Nommée directrice exécutive, Mme Provost vit bien que le mouvement ne pourrait grandir sans un Conseil d'administration formé de personnalité de premier ordre. Elle s'adjoignit, à part M. Robidas, M. Pierre Desmarais II, maire d'Outremont; Jean-Marc Dion, maire de Sept-Îles (qui parlait le japonais couramment); M. Réginald Dawson, maire de Ville Mont-Royal; M. André Bachand, administrateur à l'Université de Montréal. Avec quelques autres personnes, fut fondée, en une deuxième étape, l'*Association des villes jumelées inc.* en 1975. Elle mena à bien plusieurs jumelages.

Désireuse d'approfondir ses connaissances et ses contacts, Mme Provost fit un stage d'études à Washington auprès des *Sister Cities International*, puis à Paris un autre stage d'études auprès de la *Fédération mondiale des villes jumelées*. Tout n'y marchait pas rond. Mme Provost soumit un rapport. Ce rapport, bien documenté, amena le Comité d'administration de l'Association québécoise à ne pas s'affilier à la FMVJ.

La Fédération mondiale, en perdant l'affiliation du Québec, comprit qu'elle venait de perdre une pièce importante sur l'échiquier mondial car, pour elle, le Québec constituait une

5. Voir à ce propos, *L'Action nationale*, mai 1985. L'auteur, M. Têtreault n'a vu que l'écorce des choses.

porte d'entrée en Amérique du Nord. On ne vit pas tout de suite, en France, qu'il y avait des réformes à opérer à l'intérieur même de la FMVJ.

Le mouvement était lancé au Québec. Le Conseil d'administration était formé. Les jumelages allaient bon train. C'est à ce moment que Mme Provost démissionna. Le nouveau président et son exécutif, après avoir pesé le pour et le contre, décidèrent que l'Association des villes jumelées du Canada devait s'affilier à la FMVJ. (*The Gazette*, 15 août 1985, section *West Island*).

Les difficultés financières, même avec les subventions du ministère des Affaires municipales du Québec, et les multiples occupations des membres du Conseil d'administration, ne permirent pas beaucoup d'activités. Il n'y eut plus de rapports d'activités, de réunions officielles, et les services aux villes-membres diminuèrent jusqu'à ne plus exister.

En ces 9 ou 10 ans, le grenouillage à la Fédération mondiale des villes jumelées (France) finit par ouvrir les yeux aux plus sympathisants. M. Guy Descary, maire de Lachine et président de l'Association québécoise, ainsi que M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby et dirigeant de la même Association, finirent par demander, avec fracas, la démission de M. Jean-Marie Bressant, président de la FMVJ.

L'affaire eut lieu lors du Congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées (France) qui eut lieu à Montréal, en septembre 1984. On dénonça l'administration et le président de la FMVJ.

M. Marcel Robidas affirma: «Il n'y a jamais eu terriblement de démocratie à la Fédération mondiale des villes jumelées.» MM. Descary et Trépanier demandèrent, exigèrent même, la démission de M. Jean-Marie Bressant et son remplacement urgent par M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre de France. Ce dernier, avec beaucoup de tact, avait saisi le problème et assura l'auditoire que la FMVJ devait «acquérir le

même respect et la même crédibilité que la Croix-Rouge» dans le monde. Cela veut dire une administration moins centralisée, moins de parasitisme et de favoritisme et une action conforme aux principes affichés.⁶

Devant ces développements d'un *people to people program* au Québec, quelle est LA RÉPONSE ET L'appui apporté par le gouvernement du Québec?⁷

Elle est vigoureuse et réconfortante. Dans un livre blanc de son ministère, le ministre des Relations extérieures, alors M. Bernard Landry, exposa sa politique: «Le Québec continuera d'encourager les autorités locales au Québec à accéder à la vie internationale, par le biais notamment des programmes d'*appui au jumelage*. Il entend ainsi continuer d'appuyer cette activité à travers des programmes d'appui à la participation des municipalités aux organismes internationaux regroupant les autorités municipales, soit dans le cadre des grandes agglomérations francophones, soit dans le cadre des regroupements mondiaux de municipalités.»

Ces paroles, tirées du Livre blanc, sont de 1983. Il alla encore plus loin, en 1984, lors d'une grande réunion au Sommet socio-économique intitulé *Le Québec dans le monde*. Dans le discours de clôture, en décembre 1984, il réaffirma l'appui de l'État sous deux formes: 1) la première est celle de la formation d'un Conseil autonome chargé de suivre toutes les activités internationales de tous les organismes québécois; 2) d'accorder un appui financier qui ira de cinq millions de dollars en 1985 jusqu'à quinze millions en 1988. Les Congressistes ne demandaient pas mieux.

Pourquoi le gouvernement du Québec attache-t-il tant d'importance à tout ce qui regarde le jumelage?

6. Voir LE DEVOIR et LA PRESSE, 26 et 28 septembre 1984.

7. Livre blanc: *Le Québec dans le monde*, 1983, p. 200.

C'est entre autres raisons qu'il n'a pas confiance dans le gouvernement du Canada pour pleinement développer les intérêts du Québec dans le monde. Le gouvernement du Canada est à 80% anglophone; il est alors naturel que ces fonctionnaires et ces ministres pensent avant tout aux provinces anglo-canadiennes, laissant des miettes au Québec.

Le Québec se voit obligé de voir à ses affaires. La difficulté est que tout ce qui relève d'une politique étrangère est revendiqué comme un monopole de la part d'Ottawa. La marge du gouvernement du Québec est donc mince. Si le gouvernement d'Ottawa favorise un Commonwealth britannique, le gouvernement du Québec est plutôt porté à favoriser un Commonwealth francophone et, de là, à vouloir entrer partout, il n'y a qu'un pas.

Le gouvernement d'Ottawa s'est opposé à toutes les tentatives de pénétration *officielle* dans les activités commerciales, et même culturelles, des autres pays du monde. Il est alors prévisible que le gouvernement du Québec favorisera les jumelages. Ils ne sont pas une politique officielle ou gouvernementale. Il s'agit plutôt d'une opération parallèle: les ambassades ne sont plus nécessaires pour le Québec mais seulement des Maisons du Québec stratégiquement distribuées pour soutenir les efforts de ses entrepreneurs et un réseau de Comités de jumelage. Le Québec compte alors davantage sur la population québécoise elle-même pour favoriser des liens, des contacts, avec le monde entier. Nous voyons donc qu'en dernier ressort, le jumelage, pour le gouvernement du Québec, constitue un moyen pour contourner la Constitution et les volontés monopolisatrices d'Ottawa, et un moyen d'établir des communications beaucoup plus riches et prometteuses que celles de la bureaucratie diplomatique. Ottawa fait affaire *de pays à pays*. Québec fait affaire *de ville à ville* ou de population à population. Que cela signifie, à la longue, une baisse d'importance de la diplomatie traditionnelle, cela a été signalé par nombre de spécialistes en affaires internationales. Le jumelage des villes ajoute une nouvelle dimension aux relations internationales. Le Québec prétend en tirer un maximum d'avantages, dans la mesure même où sa population assumera son rôle international.

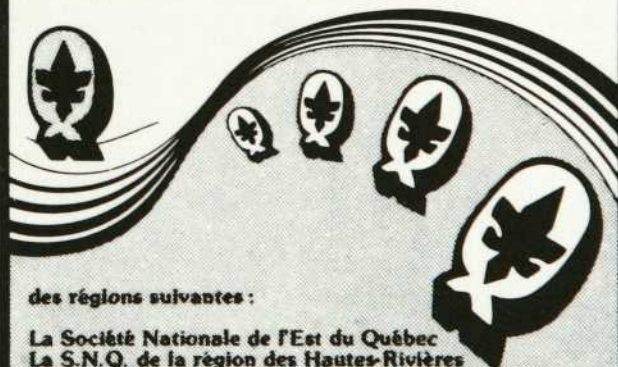
Le Québec ne fait qu'appliquer le *principe de subsidiarité* suivant lequel, les responsables de biens plus universels (comme les dirigeants de tout un pays) sollicitent l'aide ou le concours des groupements plus limités mais plus efficaces, pour remplir, selon leur libre initiative, des tâches que ceux-ci peuvent mieux remplir. Atteindre l'homme de la base, les communautés de base, devient de plus en plus difficile aux États aux tentacules immenses, anonymes et sans âme. Le jumelage des villes vient combler ce besoin des contacts de population à population et de personne à personne.

*Nous souscrivons avec fierté
à l'Action Nationale*

LA QUÉBÉCOISE

SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



des régions suivantes :

**La Société Nationale de l'Est du Québec
La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
La S.N.Q. de la région de l'Amiante
La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska**

**Siège social: 134, rue Saint-Charles
Saint-Jean-Sur-Richelieu
J3B 2C3**

**De concert
avec la**

vie

Parce qu'elle est consciente de vos obligations qui évoluent sans cesse au rythme de la vie, La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, met sur pied de nouveaux programmes d'assurance dans le but de vous offrir des services toujours mieux adaptés à vos besoins. L'innovation à La Solidarité ne profite qu'à vous!

La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie



Siege social: Québec

Agences: Amos, Beauceville, Charlesbourg,
Chicoutimi, Laval-des-Rapides, Longueuil,
Montréal, Québec, Rimouski, Sainte-Foy,
Sherbrooke, Trois-Rivières.

DU GROUPE SOLIDARITÉ·UNIQUE